

CPR USA ESG

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE
FCP de droit français

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

crp



Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	20
Informations spécifiques	22
Informations réglementaires	23
Certification du Commissaire aux comptes	29
Comptes annuels	34
Bilan Actif	35
Bilan Passif	36
Compte de résultat	37
Annexes aux comptes annuels	39
Informations générales	40
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	49
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	54
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	60
Inventaire des actifs et passifs	76
Annexe(s)	121
Caractéristiques de l'OPC	122
Information SFDR	149
Loi Energie Climat (LEC)	161

Compte rendu d'activité

Octobre 2023

Faits marquants sur les marchés financiers : Le mois d'octobre a été marqué par le conflit en Israël qui n'a cessé de prendre de l'ampleur impliquant de nombreux pays et qui représente toujours une incertitude qui pèse sur le sentiment des investisseurs. D'autre part, les tensions reprennent entre la Chine et Taïwan impliquant que les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine restent d'actualité. Dans ce cadre, la Chine va réguler les exportations de graphite utilisé pour les batteries tandis que les US prévoient d'interrompre les livraisons de puces avancées. L'UE souhaite également protéger ses industries de la concurrence bon marché, en enquêtant par exemple sur les subventions masquées au secteur automobile chinois. Aux US, après la destitution de Kevin Mc Carthy de son poste de speaker de la Chambre des Représentants en début de mois, c'est Mike Johnson qui a été élu au titre de « Speaker » après plus de 3 semaines de blocage. Aux États-Unis, la situation économique s'améliore et le PMI Composite qui a atteint 51.0 (vs consensus à 50 et 50.2 précédemment) démontre la reprise de la croissance. En effet, le PIB a progressé de +4.9% en annualisé au T3 (vs consensus à +4.5% et 2.1% au T2) porté par des dépenses de consommation en hausse de +0.7% en septembre (vs consensus à +0.5% et +0.4% en août). Les actions américaines sont en baisse au cours du mois d'octobre, le S&P et le Nasdaq sont tous deux entrés en territoire de correction après avoir chuté de plus de 10% par rapport à leurs sommets de juillet. Les grandes sociétés technologiques étaient pour la plupart en baisse, mais ont quand même soutenu le S&P. La plupart des secteurs ont été plus faibles comme par exemple l'énergie très en retrait du marché dans un contexte de faiblesse du brut. Les compagnies aériennes, les médias, les constructeurs immobiliers, les produits chimiques, les semis, les machines et les banques ont également sous-performé. La santé, les assureurs, les produits de consommation, les restaurants et les services publics ont surperformé. Bilan des principales positions du mois : Nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution des technologies de l'information et de l'immobilier, mais négative dans les services aux collectivités et des services de communication. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif, avec une contribution autour de -0.18%, et dans le même temps notons un effet positif de notre facteur défensif affichant une contribution de 0.32%. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Tesla Inc (-20.7%), exclu pour raison ESG, Colgate-Palmolive Co (6.1%), Cencora (2.7%), Waste Management (7.9%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Amazon (UW, 2.1%), Booking Holdings (OW, -10.5%), Apple (-2.4%) exclu pour raison ESG, ARMOUR Residential REIT (OW, -27.7%). Voici les principales opérations réalisées sur la période: achats de Nike Class B/Procter & Gamble /TJX Companies et vente d'Amazon.Com/Eaton Corporation/Booking Holdings. Perspectives pour le mois suivant : Les signes d'une résilience de l'économie aux États-Unis ainsi qu'une inflation toujours élevée rendent la démarche de la Fed délicate. Depuis la dernière réunion, la croissance américaine et l'inflation se sont toutes deux renforcées. Le récent discours de Powell soulignait que « des preuves supplémentaires d'une croissance persistante supérieure à la tendance. pourraient justifier un nouveau resserrement de la politique monétaire ». Avec deux rapports à venir sur l'emploi et l'IPC disponibles avant la réunion du FOMC en décembre, la décision qui sera prise reste incertaine.

Novembre 2023

Les actions américaines ont progressé ce mois-ci alors que le S&P 500 et le Nasdaq aient connu trois baisses mensuelles consécutives. Tous les secteurs, à l'exception de l'énergie, ont été en hausse sur le mois. Parmi les plus performants figurent les grandes technologies, semi, e-commerce, les constructeurs de maisons, banques, les compagnies aériennes et les matériaux de construction. Les bons du Trésor ont connu l'une des meilleures performances mensuelles jamais enregistrées, avec un fort rebond sur l'ensemble de la courbe et un certain aplatissement de la courbe. L'indice du dollar était en baisse de 2.9%, en baisse sur tous les principaux cross et tombant à un plus bas de trois mois. L'or était en hausse de 3.2% pour le mois. Le brut WTI était en baisse de 6.3% pour le mois. Les taux ont été le principal facteur favorable ce mois-ci, l'indice obligataire global américain ayant augmenté de près de 5% en novembre, soit le gain mensuel le plus important depuis 1985, avec un rendement à 2 ans en baisse d'environ 35 pb à environ 4.70% et le rendement du 10 ans en baisse de ~55 pb à environ 4.35%. Sur le mois, le fonds affiche une performance supérieure à celle de l'indice de référence le Sp 500. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution de la technologie de l'information et l'immobilier mais négative dans la finance et la consommation

discrétionnaire. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.11%, et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.41%. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et souspondérés sur le facteur volatilité. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Citigroup Inc. (OW, 13.8%), NetApp Inc (OW, 20.3%), Salesforce.Com Inc (OW, 19.3%), Palo Alto Networks, Inc. (OW, 16.4%). La saison des résultats du troisième trimestre s'est terminée ce mois-ci. Les prévisions de croissance des bénéfices pour le quatrième trimestre ont continué de baisser ce mois-ci, tombant à 2,9% contre 8,0% au 30 septembre, tandis que ce mois-ci a donné lieu à un examen plus minutieux du rebond à deux chiffres de la croissance des bénéfices en 2024. Cependant, certains ont souligné des estimations de bénéfices consensuelles stables pour 2024. La baisse de l'inflation est une bonne nouvelle pour les banques centrales, qui estiment que leur travail n'est pas encore terminé. Mais les marchés se sont montrés optimistes ces derniers temps, portés par la communication « agressive » des banques centrales. S'il ne fait aucun doute que l'inflation est en baisse, il existe d'autres risques liés à la croissance économique (au premier semestre de l'année prochaine, en particulier aux États-Unis), aux pressions sur la consommation et à la géopolitique. La nécessité de se différencier est donc forte. Concernant les actions, les valorisations des méga-capitalisations américaines sont extrêmes, mais au-delà de celles-ci, il existe des segments par exemple Value, Quality qui présentent un fort potentiel à long terme. En conclusion, il semble important de rester prudent, bien diversifié mais actif car il existe des opportunités sélectionnées du côté de la qualité des marchés développés.

Décembre 2023

Faits marquants sur les marchés financiers : Les actions ont progressé sur tous les principaux marchés en décembre, à l'exception de la Chine, prolongeant ainsi le rallye amorcé en novembre et clôturant l'année sur une note très positive. Le marché américain est en tête, suivi par les émergents et l'Europe. Le mouvement a été alimenté par la dynamique d'atterrissage en douceur et les attentes de réduction des taux de la Fed. Le S&P 500 a terminé le mois à seulement 0,6% en dessous de son record de clôture du 11 janvier 2022. Le rallye de décembre a été déclenché par la réunion du FOMC de décembre, qui s'est conclue par la confirmation par la Fed de son orientation vers des baisses de taux en 2024. Le résumé mis à jour des projections économiques a montré une prévision pour la fin de l'année 2024 pour le taux médian des fonds fédéraux dans une fourchette de 4,5 à 4,75%, en baisse par rapport à 5,0-5,25% en septembre, ce qui suggère trois réductions l'année prochaine. Ce changement a encouragé les investisseurs à intensifier leurs propres paris sur les baisses de taux. Le marché évalue le taux médian des fonds fédéraux de fin d'année 2024 de 4,20% fin novembre à environ 3,75% fin décembre, suggérant plus de 160 points de base de baisses de taux (ou entre six et sept réductions de 25 points de base) l'année prochaine. Les données de ce mois-ci ont confirmé les discours sur l'atterrissage en douceur et la désinflation. Les chiffres de l'emploi de novembre ont dépassé les attentes, mais les deux mois précédents ont été révisés à la baisse, tandis que le salaire horaire moyen a chuté en rythme annualisé. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance positive supérieure à celle de l'indice de référence le S&P 500. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution des valeurs immobilières et de la santé mais négative dans la finance et l'industrie. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend ainsi que notre facteur défensif. L'effet taille de capitalisation a été neutre, en rapport avec un parcours des méga capitalisations plus en ligne avec le marché. L'effet lié à l'exclusion ESG a été légèrement positif grâce en particulier à l'exclusion d'Apple et de Berkshire Hathaway. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme M/I Homes (OW, 29%), Citigroup (OW, 10%), Nike (UW, -2%). Perspectives pour le mois suivant : La publication de certaines données macro-économiques qui ont conforté le sentiment que la remontée des taux d'intérêt touche à sa fin voire qu'une baisse des taux imminente est désormais envisageable. Cependant, malgré la forte reprise des deux derniers mois, plusieurs tendances baissières subsistent. La forte exposition des investisseurs malgré un sentiment de marché hésitant continue d'être citée comme l'un des principaux obstacles potentiels aux actions. Certains ont également averti que le marché avait pleinement intégré les scénarios les plus haussiers de réduction des taux de la Fed, suggérant un risque de baisse si la Fed ne répondait pas aux attentes du marché.

Janvier 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : Sur le mois de janvier, les grands indices mondiaux développés ont progressé : Nikkei (+8.4%), S&P 500 (+1,7 %), STOXX 600 (+1,1 %). En revanche les pays émergents et la Chine ont eu une performance négative. Le contexte géopolitique a fait que les prix du pétrole ont augmenté après trois baisses mensuelles consécutives, le Brent (+6,1 %) et le WTI (+5,9 %) affichant tous deux des

gains. Après avoir perdu du terrain en novembre et décembre, l'indice dollar s'est renforcé de +1,9% en janvier et le dollar américain s'est renforcé par rapport à toutes les autres devises du G10. Alors que les investisseurs étaient de moins en moins convaincus que les banques centrales réduiraient les taux au premier trimestre, les obligations souveraines ont perdu du terrain. Les bons du Trésor américain ont terminé le mois en baisse de -0,2% et les obligations souveraines en euros ont baissé de -0,6%. 37% des entreprises ont publié leurs résultats du quatrième trimestre, jusqu'à présent. La croissance des bénéfices est nettement négative, à -1% sur un an. En outre, les projections de bénéfices du S&P500 ont connu des révisions à la baisse significatives depuis l'été dernier et ne montrent jusqu'à présent pas beaucoup de progrès. 78% des sociétés du S&P500 ont publié un BPA supérieur aux estimations. La croissance du BPA de ces sociétés est de -1 % sur un an, soit une surprise positive de 7%. Sept des onze secteurs affichent une croissance du BPA négative ou stable, les secteurs des matières premières, des produits discrétionnaires et de la santé étant particulièrement faibles. De l'autre côté, les services technologiques et de communication connaissent une progression plus robuste. La croissance du chiffre d'affaires s'élève à +4% sur un an, surprenant positivement de 1%. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance supérieure à celle de l'indice de référence, le SP 500. Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution de l'énergie et de l'industrie, mais négative de l'immobilier et de la santé. Nous observons également un effet positif de notre exposition au facteur blend, favorable dans les marchés haussiers et dans le même temps un effet positif de notre facteur défensif. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été peu significatif. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Nvidia (OW, 26.3%), Tesla Inc (UW, -23.4%), Apple (UW, -2.6%), Cencora, Inc. (OW, 15.2%). Perspectives pour le mois suivant : Le marché va être attentif dans les semaines à venir aux derniers résultats du quatrième trimestre 2024, notamment ceux des sept « magnifiques », dont l'impact sur le marché est considérable. Sur le plan macro, les différents chiffres de l'IPC, de l'emploi et du PIB américain seront examinés de près, après que les dernières minutes du FOMC fin janvier aient indiqué une baisse des taux moins probable. Le marché du travail américain semble être pire que ne le suggère le NFP, avec un affaiblissement des indicateurs avancés. Le dernier chiffre du NFP a été soutenu par les secteurs acycliques (gouvernement et soins de santé), tandis que l'emploi dans les secteurs cycliques a diminué ou a connu un optimisme limité. En outre, le facteur géopolitique pourrait commencer à avoir plus d'impact, avec les premières représailles américaines attendues après l'attaque meurtrière de drone du 28 janvier et la signature d'un nouveau budget en Europe pour aider l'Ukraine.

Février 2024

Faits marquants sur les marchés financiers: Le mois de février a été marqué par plusieurs événements impactant les marchés. Le premier était que les données économiques mondiales étaient encore pour la plupart robustes et que les espoirs d'un atterrissage en douceur persistaient. Par exemple, le rapport sur l'emploi aux États-Unis pour janvier a montré une augmentation de la masse salariale non agricole de +353 000, ainsi que des révisions positives par rapport aux deux mois précédents. En outre, l'indice ISM manufacturier a atteint un sommet sur 15 mois. Mais même si la croissance est restée forte, d'autres surprises positives sont apparues concernant l'inflation, ce qui a fait craindre que le chemin vers l'objectif des banques centrales ne se fasse pas sans heurts et a soulevé la question de savoir si l'économie serait confrontée à un « atterrissage sans atterrissage ». En particulier, l'indice de base de l'IPC américain pour janvier s'est inscrit à +0,4% sur un mois, ce qui a poussé le taux annualisé sur 3 mois de l'IPC de base à +4,0%. L'inflation étant supérieure à l'objectif et la croissance restant forte, cela a conduit les investisseurs à repousser une fois de plus le calendrier d'anticipation des futures baisses de taux. À la Fed, les contrats à terme sont passés d'une réduction de 146 points de base lors de la réunion de décembre à 85 points de base, soit une réduction de 61 points de base par rapport à février. En outre, ils ont repoussé la date probable de la première baisse des taux à la réunion de juin. En conséquence, les rendements des obligations souveraines ont encore augmenté et les bons du Trésor américain (-1,4%) ont enregistré leur pire performance mensuelle depuis septembre. De même, dans la zone euro, les investisseurs ont réduit les réductions attendues d'ici décembre de 160 points de base à 91 points de base, et les obligations souveraines de la zone euro ont chuté de -1,2%. Enfin au Japon, les attentes se sont accrues selon lesquelles la BoJ pourrait mettre fin à sa politique de taux d'intérêt négatifs dès avril, et les rendements des JGB à 2 ans ont augmenté de +9,7 points de base à 0,17%, marquant leur plus haut niveau depuis 2011. Le deuxième événement de taille a été l'enthousiasme continu autour de l'IA, qui a conduit à une nouvelle surperformance des « Magnificent 7 ». Ils ont augmenté de +12,1%, ce qui était leur meilleure performance mensuelle depuis mai 2023, et Nvidia a encore bondi de + 28,6%, suite à la solide publication de leurs résultats vers la fin du mois. Cela a contribué à propulser l'ensemble du S&P 500 (+5,3%) vers une 4e progression mensuelle consécutive. Enfin, les inquiétudes concernant l'immobilier

commercial se sont poursuivies, notamment début février. Cela s'est produit après que la New York Community Bancorp ait signalé une perte le 31 janvier alors qu'elle augmentait ses pertes attendues sur les prêts immobiliers commerciaux. Cela a fait craindre que toutes les conséquences de la hausse des taux d'intérêt ne se matérialisent pas encore, en particulier compte tenu du montant de la dette qui devra être refinancée sur 2024 et 2025. Pour les marchés, cela signifie que les banques régionales américaines ont encore perdu du terrain, avec l'indice bancaire régional KBW, en baisse de -2,8% supplémentaires, ce qui porte sa baisse depuis le début de l'année à -9,5%. New York Community Bancorp a mené ces baisses, avec un rendement de -25,2% en février, portant sa baisse depuis le début de l'année à -52,7%. Bilan des principales positions du mois: Sur le mois, le fonds affiche une performance inférieure à celle de l'indice de référence le Sp 500 (5.21% vs 5.74%). Nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution des technologies de l'information et de l'immobilier, mais négative dans les énergies et consommations grand public. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.29%, et dans le même temps notons un effet modéré du facteur défensif affichant une contribution de -0.02%. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Qualité et souspondérés sur le facteur dividende. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Nvidia (OW, 25.6%), Apple Inc. (UW, -3.1%), Iron Mountain Inc (OW, 13.6%) et KLA Corporation (OW, 14.2%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés: Meta Platforms Inc. Class A (UW, 24.4%), Amazon.Com (UW, 11.1%), Amgen Inc. (OW, -14.9%) QV et Comcast Corporation (OW, -8.2%). Perspectives pour les mois suivants: Pour les mois à venir, la vigueur de l'activité économique et les attentes du marché concernant les politiques des banques centrales et les bénéfices des entreprises ont stimulé les prix des actifs. Les valorisations sont excessives sur certains segments comme les méga caps où les marges bénéficiaires sont également élevées. Mais la question clé est de savoir si ces marges élevées justifient les valorisations actuelles et si ces entreprises seront capables d'augmenter rapidement leur chiffre d'affaires, tout en maintenant leurs marges dans un contexte de concurrence mondiale accrue et d'épuisement des consommateurs. Il est de plus en plus difficile de juger de l'orientation de l'économie. Les facteurs suivants seront importants à l'avenir: Un ralentissement américain retardé mais prononcé, avec des anticipations d'un ralentissement de la demande intérieure en raison de mesures budgétaires limitées ou inexistantes et de tensions dans le secteur des entreprises. Jusqu'à présent, la consommation a été soutenue par une baisse de l'épargne, voire par des emprunts excessifs. Mais à mesure que les marchés du travail s'affaiblissent, cette dépendance pourrait s'estomper, affectant ainsi l'économie.- Politique monétaire: à partir de la fin du premier semestre, la Fed, la BCE et la BoE devraient commencer à baisser leurs taux - baisses totales de taux de 100 pb pour la Fed cette année et de 125 pb pour la BCE et la BoE. Si l'inflation continue de baisser, il n'y aura guère de raisons pour que la Fed maintienne des taux restrictifs.

Mars 2024

Faits marquants sur les marchés financiers: Les actions américaines étaient en hausse en mars, les principaux indices étant tous en hausse. Le S&P 500 a enregistré sa cinquième hausse mensuelle consécutive, terminant en hausse pour le 10e mois des 13 derniers mois et établissant plusieurs nouveaux records en cours de route. Le grand événement du mois a été la réunion du FOMC des 20 et 21 mars, qui a maintenu les taux stables (comme attendu). La prévision médiane est toujours trois réductions de taux. Le commentaire reste conciliant, considérant que les données récentes n'ont pas fondamentalement modifié le discours sur la désinflation. Les mises à jour économiques ont continué de soutenir le discours d'un atterrissage en douceur ou même sans atterrissage. Les grandes valeurs technologiques étaient pour la plupart en hausse, avec Nvidia (+14,2%) et Alphabet (+8,9%). En revanche, Tesla (-12,9%) est resté à la traîne. Parmi les autres surperformances on trouve l'énergie, les banques, les assureurs. A l'inverse, les secteurs des véhicules électriques, du rail, des logiciels ont eu de moins bonnes performances. Les bénéfices des entreprises restent résilients. Ce mois-ci, les analystes ont continué à relever leurs objectifs S&P pour 2024. Pourtant, beaucoup de sociétés du S&P ont publié des prévisions négatives plutôt que positives pour le BPA du premier trimestre. En conséquence, la forte progression du marché depuis le début de l'année a continué de susciter des inquiétudes en matière de surachat. Bilan des principales positions du mois: Sur le mois, le fonds affiche une performance inférieure à celle de l'indice de référence le MSCI World Index (3.11% vs 3.44%). Nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution de secteur de l'immobilier et des ressources de base, mais négative dans le secteur de l'énergie et de la finance. L'effet pays fut quant à lui positif, notamment avec une bonne contribution en Europe et Amérique du Nord, mais négatif en Japon et Emergents. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend, avec une contribution autour de 0.32%, et dans le même temps notons un effet modéré du facteur défensif affichant une

contribution de -0.02%. L'effet taille de capitalisation a été négligeable, tout comme l'effet lié à l'exclusion ESG. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Tesla Inc (UW, -13%), Meta Platforms (UW, -3%), NVIDIA Corporation (OW, 10.2%), Vistra Corp. (OW, 28.7%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés : MercadoLibre (OW, -5.9%), Apple (OW, -4.2%), Alphabet (UW, 10.4%), Alphabet (UW, 10.4%). Perspectives pour le mois suivant : Les orientations des banquiers centraux suggèrent un retour à la normale. Ils mettent l'accent sur l'incertitude et la dépendance aux données, mais rassurent les marchés sur les perspectives d'un atterrissage en douceur. En ce qui concerne les marchés actions, l'essentiel de la performance des actions depuis le début de l'année et au cours des 18 derniers mois provient de l'expansion des multiples. À l'échelle mondiale, les bénéfices prévisionnels à 12 millions de dollars n'ont augmenté que de 7% par rapport aux plus bas, contrairement à une hausse du P/E de près de 30%. Les P/E européens ont augmenté dans une ampleur similaire, mais à partir d'un point de départ plus bas. Dans l'ensemble, si les banques centrales se montrent plus conciliantes que prévu, sans que cela s'accompagne de déceptions en matière de croissance, les multiples actions actuels pourraient se maintenir. Cependant, si la dynamique de l'activité, et en particulier la production de bénéfices, déçoit et que les banques centrales finissent par être plus réactives que proactives, alors les multiples actions devraient baisser, avec une forte consolidation des marchés actions.

Avril 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : Après un bon début d'année, avril a été un mois beaucoup plus difficile sur les marchés financiers, avec des pertes sur plusieurs classes d'actifs. Le S&P 500 a reculé après une série de 5 gains mensuels consécutifs, tandis que les bons du Trésor américain ont connu leur pire mois de 2024. Cela s'explique en partie par les signes récurrents d'une inflation persistante aux États-Unis. Cela a conduit à se demander si la Fed serait en mesure de réduire ses taux cette année. Il y a eu également des craintes concernant les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, ce qui a entraîné une augmentation des prix du pétrole brut pour un 4e mois consécutif ainsi que de l'or et du dollar américain. La saison des résultats du premier trimestre est bien engagée, avec deux tiers des entreprises ayant publié leurs résultats aux États-Unis. Il est encourageant de constater que l'écart entre la croissance des BPA aux États-Unis et en Europe se rétrécit. Cela conforte notre revalorisation des actions de la zone euro par rapport aux États-Unis au premier trimestre, et nous pensons que ce changement se poursuivra probablement tout au long de l'année. De plus, les ventes aux États-Unis par rapport à l'Europe semblent avoir diminué, en ligne avec l'évolution des taux de change. 78% des sociétés du S&P500 qui ont publié ont annoncé un BPA supérieur aux estimations. La croissance du BPA de ces sociétés est de +4 % sur un an, soit une surprise positive de 9%. Les secteurs des matières premières et de la santé sont en baisse sur une base annuelle, tandis que les services discrétionnaires, technologiques et de communication connaissent une solide croissance des bénéfices. La croissance du chiffre d'affaires s'établit à +4% sur un an, surprenant positivement de 1%. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance inférieure à celle de l'indice de référence le S&P 500 dividende net réinvestis. Nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution de la consommation de base et de la santé mais négative dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie. Nous observons également un effet négatif de notre facteur agressif et dans le même temps notons un effet positif modéré du facteur défensif qui ne compense pas. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Blend et sous-pondérés sur le facteur « dividende ». L'effet taille de capitalisation a été négatif, ainsi que l'effet lié aux exclusions ESG (Apple en particulier s'est bien tenu). Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Alphabet Inc. (5.2%), Colgate-Palmolive Company (4.3%) ainsi que les sous-pondérations Meta Platforms (-12%) et Intel Corporation (-31.2%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés : Live Nation Entertainment, (-14.3%), Bristol-Myers Squibb Company (-15.7%), Home Depot, Inc. (-8.7%), ainsi que la sous-pondération sur Apple (0.7%) Voici les principales opérations réalisées sur la période : nous avons acheté Costco Wholesale Corp / Thermo Fisher Scientific Inc. / American Tower Corp-CI A et vendu Iron Mountain, Inc. / General Motors Company / Etsy, Inc. Perspectives pour le mois suivant : Après cinq mois de hausse, les marchés actions ont déjà intégré de nombreuses bonnes nouvelles. Aux États-Unis, la performance des actions par rapport aux obligations est désormais cohérente avec un ISM manufacturier d'environ 60. Sur cette base, nous pensons que trois facteurs devraient guider nos choix d'investissement en actions au cours des prochains mois : 1) la possibilité d'une pause ou d'une consolidation ; 2) un élargissement des participants ; 3) le fait que le ralentissement attendu est simplement un ralentissement de milieu de cycle et non une récession.

Mai 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : Le mois de mai a connu un début positif, la réunion de la Fed du début du mois s'étant révélée moins pessimiste que certains l'avaient prévu. Le président de la Fed, Powell, a en particulier repoussé la perspective d'une hausse des taux. Parallèlement, la Fed a également annoncé qu'elle ralentirait le rythme de son resserrement quantitatif. Cet élan a atteint son apogée vers le milieu du mois, alors qu'une succession de nouvelles penchaient dans une direction plus conciliante. Parallèlement, la Riksbank suédoise est devenue la deuxième banque centrale du G10 à réduire ses taux au cours de ce cycle, procédant ainsi à sa première baisse de taux depuis 2016. Cela s'est produit dans un contexte d'anticipation croissante que d'autres banques centrales suivraient bientôt, y compris la BCE. Ce contexte a été très positif pour les actions et a propulsé le S&P 500 et le STOXX 600 vers de nouveaux plus hauts historiques. Cependant, à partir du milieu du mois, la reprise du marché a commencé à s'essouffler. Cela s'explique principalement par le fait que plusieurs données semblaient plus résilientes et que les chiffres de l'inflation étaient plus forts que prévu. Les marchés ont alors commencé à intégrer un cycle de baisses de taux beaucoup plus progressif. Aux États-Unis, les données du Conference Board ont montré que la confiance des consommateurs s'était rétablie en mai, tandis que les minutes de la Fed indiquaient que « divers participants ont mentionné leur volonté de resserrer davantage leur politique si les risques de l'inflation se matérialisaient de manière à ce qu'une telle action devienne appropriée. » La plupart des indices se sont redressés après leurs pertes d'avril, avec des gains pour le S&P 500 (+5,0%), le STOXX 600 (+3,5%) et le Nikkei (+0,2%). Les valeurs technologiques ont surperformé et le groupe des « sept Magnifiques » a augmenté de 9,1%. Même s'ils ont perdu du terrain vers la fin du mois, les bons du Trésor américain ont quand même progressé de 1,5% sur la base du rendement total. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance inférieure à celle de l'indice de référence. Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne contribution des secteurs de la technologie et de l'immobilier, mais négative dans les secteurs de la finance et de la consommation discrétionnaire. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été négatif, avec par exemple les souspondérations sur Apple ou Meta. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Amazon.Com qui est souspondéré, NVIDIA Corporation (29.9%), QUALCOMM (22.9%), Amgen Inc. (9.3%). A l'opposé, les valeurs suivantes ont pénalisé la performance: Clorox Company (-7.3%), Cencora (-2.5%), PepsiCo (-2.9%). Voici les principales opérations réalisées sur la période : nous avons acheté Allstate Corporation / Sherwin-Williams Company / Ameriprise Financial, Inc. et vendu Alphabet Inc. Class C/Alphabet Inc. Class A / NVIDIA Corporation. Ces mouvements ont conduit à une diminution du poids du facteur Blend et à une augmentation du facteur Défensif. Perspectives pour le mois suivant : Nous prévoyons un ralentissement de l'économie américaine à mesure que les effets des taux d'intérêt réels élevés deviendront plus visibles sur la demande intérieure. La saison des résultats pour le premier trimestre de l'année a été meilleure qu'attendu. Aux États-Unis, environ 93% des sociétés du S&P 500 avaient publié leurs résultats et les bénéfices devraient croître de 7,6%, menés principalement par les secteurs des services de communication, de la technologie et de la consommation discrétionnaire. Les marchés devraient rester dans une fourchette resserrée, avec de possibles épisodes de volatilité si l'inflation s'accélère ou si les risques géopolitiques s'intensifient.

Juin 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : Les marchés financiers ont connu une performance assez mitigée au deuxième trimestre, les investisseurs se concentrant sur plusieurs risques pesant sur les perspectives. Du côté positif, les actions ont continué de progresser et le S&P 500 a atteint un nouveau sommet historique grâce aux nouveaux gains des « sept magnifiques ». Aux delà de ces derniers, la performance des actions est restée modérée et le S&P 500, équilibré, a globalement perdu du terrain au deuxième trimestre. Les investisseurs ont anticipé moins de baisses de taux sur le reste de l'année et le risque géopolitique a également été au centre de l'attention, notamment au Moyen-Orient en avril. En juin, les actifs français ont été vendus après que le président Macron a annoncé la tenue d'élections législatives anticipées. Vers la fin du trimestre, des signes croissants de faiblesse des données économiques mondiales sont également apparus. Plus précisément, en juin, les baisses de taux ont concentré l'attention et la BCE a procédé à sa première baisse de taux depuis la pandémie, abaissant son taux de dépôt de 25 points de base à 3,75%. La Banque du Canada a également procédé à sa première réduction de taux de ce cycle, ce qui signifie que quatre des banques centrales ayant une monnaie du G10 ont désormais réduit leurs taux cette année. Pendant ce temps, aux États-Unis, la Fed n'a pas abaissé ses taux au deuxième trimestre, mais la publication de l'IPC pour le mois de mai, publiée en juin, a contribué à renforcer les attentes selon lesquelles des réductions de taux étaient toujours à l'horizon. Un autre thème du trimestre a été la divergence persistante entre les actions à grande capitalisation et les autres. Sur le mois, les actions américaines étaient pour la

plupart en hausse, le S&P 500 et le Nasdaq ayant enregistré un deuxième gain mensuel consécutif et un cinquième gain au cours des six premiers mois de l'année. Les plus performants ce mois-ci incluent les semi-conducteurs, les logiciels, le matériel technologique. Les moins performants incluent les majors pétrolières, les métaux industriels, les produits chimiques et les machines. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance supérieure à celle de l'indice de référence le S&P 500 dividende net réinvestis. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution des services de communication et de la consommation discrétionnaire, mais négative dans les secteurs de la santé et de la consommation courante. L'effet taille de capitalisation a été négatif. Nous observons un effet positif de notre exposition au facteur blend ainsi qu'au facteur défensif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été défavorable. En particulier, les exclusions de Apple (+10%) et Amazon (+10%) ont été couteuses relativement au benchmark. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Broadcom Inc. (23.6%), Adobe (28.3%), ServiceNow (20.9%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés : PepsiCo (-1.5%), Celanese (-7.7%). Perspectives pour le mois suivant : Nous pensons que la baisse de l'inflation est cruciale pour les décisions des banques centrales. Ceci est susceptible de stimuler les marchés. Nous avons légèrement relevé nos prévisions de croissance mondiale pour cette année, principalement en raison de révisions dans les pays émergents. Mais aux États-Unis, les marchés du travail indiquent que la consommation va progressivement ralentir et qu'elle représente une grande partie de l'économie. En Europe, l'activité économique sera probablement soutenue par la demande intérieure et les revenus réels. Aujourd'hui, des thèmes tels que la montée du protectionnisme (c'est-à-dire les tarifs douaniers) et l'incertitude politique se manifestent. Une éventuelle présidence Trump pourrait entraîner une détérioration des liens entre les États-Unis et l'UE et la poursuite de la rivalité avec la Chine. Dans ce contexte, nous sommes prudents à l'égard des grands noms technologiques aux valorisations élevées et des méga-capitalisations, et préférons les entreprises de qualité et de valeur qui peuvent générer une croissance durable des bénéfices.

Juillet 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : Aux Etats-Unis, après plusieurs semaines au cours desquelles de nombreuses voix se sont élevées en faveur d'un retrait de candidature à la présidentielle de J. Biden, ce dernier a fini par annoncer son retrait, laissant la place à l'actuelle Vice-Présidente des Etats-Unis, Kamala Harris. D'après les sondages les plus récents, K. Harris semble avoir plus de chances de battre D. Trump que n'en avait J. Biden. Aux Etats-Unis toujours, les marchés ont connu une forte augmentation de la volatilité en juillet, notamment à cause de l'apparition d'inquiétudes autour du secteur de la Tech, qui porte les marchés depuis plus d'un an. La dernière séance du mois a toutefois fait basculer le S&P 500 en territoire positif pour le mois, l'indice américain terminant le mois de juillet avec une performance de +1.13%. Statu quo également pour la Fed à l'issue de sa réunion du 30-31 juillet. L'évolution de l'inflation a montré des signes d'amélioration et devra continuer dans cette direction pour que la Réserve Fédérale puisse baisser ses taux. Le lent, mais significatif, rebond du chômage (de 3.4% en avril 2023 à 4.1% en juin 2024) a amené le FOMC à se déclarer attentif aux risques portant sur la croissance. Powell a déclaré qu'une baisse de taux pourrait intervenir dès la réunion de septembre. Alors que 71% des entreprises du S&P 500 ont publié leurs résultats, 75% d'entre elles ont dépassé les prévisions de bénéfices du deuxième trimestre (contre 74% en moyenne sur les quatre derniers trimestres) et 56% ont dépassé les prévisions de chiffre d'affaires (contre 60%). Environ 28% des entreprises ont enregistré des résultats inférieurs à leurs prévisions de revenus, mais des résultats supérieurs à ceux escomptés, soit le niveau le plus élevé depuis plus d'un an. Les secteurs les plus remarquables en termes de résultats supérieurs aux attentes sont ceux des secteurs de la santé, de la communication et de l'industrie. Après avoir porté la performance de l'indice pendant une grande partie de l'année, la plupart des Magnificent 7 ont fortement reculé, à l'exception de Tesla et Apple, avant de réduire leurs baisses vers la fin du mois. Dans cet environnement, le S&P à pondération égale (RSP, +4,46%) a surperformé l'indice officiel de 333 pb, sa plus grande marge depuis février 2021. Pendant ce temps, le Russell 2000 à petite capitalisation +10,1% a enregistré son meilleur mois depuis décembre ; alors que cet indice a stagné au premier semestre (en hausse de seulement 1,0% depuis le début de l'année jusqu'au 28 juin), il est désormais en hausse de 11,2% depuis le début de l'année jusqu'au 31 juillet. Les meilleurs résultats du mois incluent les constructeurs de maisons, les taux hypothécaires à 30 ans ayant chuté à leurs plus bas niveaux depuis mars. Les autres secteurs en hausse sont les banques, les cartes de crédit, les assureurs, les médias, les matériaux de construction, la biotechnologie et les services publics. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance proche de celle de l'indice de référence le S&P 500 (0.05% vs 0.23%). Nous notons un effet sectoriel négatif, avec pourtant une bonne contribution des Consommation discrétionnaire et Energie mais négative dans les secteurs Technologie et Consommation courante. Nous observons également

OPCVM CPR USA ESG

un effet négatif de notre facteur blend et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif. Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le facteur Quality et souspondérés sur le facteur Volatility. L'effet taille de capitalisation a été positif. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif, avec les exclusions de Amazon (-6%), Meta (-7%) et Alphabet (-7%). Au niveau des valeurs qui ont contribué positivement, nous retrouvons Invesco (+15.2%) et Iron Mountain (+13.4%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés : Apple (1.6%), Berkshire Hathaway (7.1%), Tesla Inc (9.6%) et Microsoft (-9.2%). Perspectives pour le mois suivant : Le ralentissement de l'activité économique aux États Unis se reflète dans le rééquilibrage des marchés du travail et l'affaiblissement de la consommation Ceci intervient au moment où le déficit budgétaire américain est de plus en plus au centre de l'attention. Les méga-capitalisations américaines ont nettement surperformé le reste des marchés américains au premier semestre, grâce à une activité économique meilleure que prévu, à l'exubérance de l'IA et à des résultats supérieurs aux attentes Pour l'avenir, nous percevons un potentiel d'élargissement du rallye, qui ne sera pas linéaire et qui comportera probablement plusieurs étapes Les premiers signes de cette rotation se sont concrétisés récemment, la publication de juillet sur l'IPC ayant renforcé la probabilité d'une baisse des taux de la Fed en septembre, tandis que plus récemment, les craintes de restrictions dans le domaine des puces électroniques ont renforcé cette tendance. Cela ouvre des opportunités dans des secteurs et des segments jusqu'ici délaissés (petites capitalisations) La trajectoire des bénéfices est désormais un facteur clé.

Août 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : Les différents marchés américains sont en hausse au mois d'août. Le S&P 500 a progressé pour le quatrième mois consécutif. Le Nasdaq a une performance un peu plus faible, mais a tout de même enregistré un gain mensuel modeste. Les petites capitalisations ont sous-performé, tandis que le S&P 500 à pondération égale (RSP) a surpassé l'indice pondéré par la capitalisation et a atteint un nouveau record. Ces performances se sont faites dans un contexte de forte volatilité, surtout en début de mois où les craintes de récession ont entraîné une forte baisse des indices sur les 3 premiers jours, suivi d'un rebond profitant des données économiques rassurantes. On retrouve cette aversion au risque au niveau sectoriel avec une surperformance nette des défensives (Télécom +4.3%, Assurance +3.99%, Pharma +3.94%) sur le mois, au détriment des valeurs cycliques (Ressources de base -4.08%, Energie -3.5%, Banques -1.8%). Les grandes technologies ont eu des performances hétérogènes (Tesla -7.7%, Amazon -4.5%, Meta +9.8%). La saison de publications des résultats a été plutôt bonne aux US avec un ratio beat / miss de 4.9x. Les attentes de croissance de BPA ressortent désormais à 15.1% aux US (légère révision en hausse) en 2024-25. Hors tech, les chiffres ressortent à 8.5%/13.1% aux US. On notera que sur le mois passé, 52% des composants du S&P500 ont connu des révisions en hausse de leur BPA 12 mois. Les taux à 10 ans US ont perdu 24pb entre fin juillet et le 05 août, ils finissent le mois à 3.9% (-13pb). Les investisseurs sont désormais convaincus d'une baisse des taux le 18 septembre : 69% d'entre eux pensent qu'elle sera de 25 pb et 31% l'estiment à 50pb. Pour 2024, la baisse pourrait atteindre 100pb. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance proche de celle de l'indice de référence le S&P 500 dividendes nets réinvestis. Nous notons un effet sectoriel positif, particulièrement une bonne contribution du secteur de la santé et de la technologie, mais négative dans les secteurs de la finance et de la consommation discrétionnaire. Nous observons également un effet positif de notre facteur blend et un effet négatif de notre facteur défensif. L'effet taille de capitalisation a été négatif. L'effet lié à l'exclusion ESG a également été légèrement négatif. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Amazon.com (absent du portefeuille suite à son exclusion ESG), Clorox Company (+16%), Intel (absent du portefeuille -25.5%) ou Alphabet (très souspondéré, -6.7%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés : Meta Platforms (+2.1%), Berkshire Hathaway (+7.8%), Celanese (-7.4%) ou Walmart (+8.2%). Perspectives pour le mois suivant : La crainte d'une récession aux États-Unis et la hausse des taux de la BoJ ont provoqué un dénouement du carry trade sur le yen et une correction éclair des méga-capitalisations surinvesties. Cette période de volatilité autour de ces niveaux a des chances de se poursuivre compte tenu de la période qui précède les élections américaines et de l'affaiblissement de l'économie américaine. Le pire scénario pour le marché serait un gouvernement démocrate radical (hausse de l'impôt sur les sociétés), une administration Trump pourrait se situer entre les deux (peu de changement ou baisse de l'impôt sur les sociétés mais hausse des tarifs). La croissance des bénéfices pour 2024 et 2025 reste positive, mais faiblit un peu. Les chiffres du deuxième trimestre 2024 ont dépassé les attentes, mais les prévisions sont restées prudentes. cié du contexte Covid en 2020, avant une forte décélération de la croissance des bénéfices en 2022. Une croissance plus faible du BPA est attendue au 3e trimestre 2024 pour le Mag7 et les autres 493 avec une réaccélération plus forte pour le S&P493 au 4e trimestre 2024.

OPCVM CPR USA ESG

Septembre 2024

Faits marquants sur les marchés financiers : Les actions américaines ont terminé le mois de septembre en hausse, le S&P 500 et le DJIA ayant tous deux progressé pour un cinquième mois consécutif. Le S&P et le Nasdaq ont tous deux terminé le mois de septembre en hausse de plus de 20% depuis le début de l'année. Bien que les actions aient terminé majoritairement en hausse en septembre, les choses ont mal commencé, le S&P 500 ayant chuté de plus de 4% au cours de la première semaine du mois, soit le plus fort repli hebdomadaire de l'année. Le principal responsable a été une montée des craintes de croissance qui a poussé le marché dans une thématique « les mauvaises nouvelles sont de mauvaises nouvelles ». Cette situation a été déclenchée par un rapport sur l'emploi d'août plus faible que prévu, qui présentait des révisions négatives par rapport aux mois précédents, ainsi qu'une nouvelle contraction de l'ISM manufacturier qui comprenait la lecture la plus basse de la composante des nouvelles commandes depuis mai 2023. Les Magnificent 7 ont terminé le mois en hausse avec Tesla (+22,2%), META (+9,8%) et Amazon (+4,4%) qui ont surperformé, tandis que Apple (+1,8%), Google et Nvidia ont été à la traîne. Parmi les autres secteurs qui ont surperformé figurent les métaux industriels, les produits chimiques, les machines et certains logiciels. L'énergie a été le secteur le moins performant en septembre avec le recul du pétrole, les services pétroliers et les pétrolières intégrées ont terminé en baisse. La santé a été un autre secteur à la traîne, ainsi que l'automobile, les banques et les déchets. Bilan des principales positions du mois : Sur le mois, le fonds affiche une performance inférieure à celle de l'indice de référence le S&P 500. Nous notons un effet sectoriel neutre, avec toutefois une bonne sélection dans les secteurs Matériaux et Industries mais négative dans les secteurs Consommation discrétionnaire et Services aux collectivités. Nous observons également un effet neutre de notre facteur blend et dans le même temps notons un effet négatif de notre facteur défensif affichant une contribution de -0.33%. L'effet taille de capitalisation a été négligeable. L'effet lié à l'exclusion ESG a été positif. Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme e Home Depot, (OW, 9.1%), Las Vegas Sands Corp. (OW, 28.1%) ou Trane Technologies (+7%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés, par leur sous-pondération : Meta Platforms (UW, 9%), Tesla (UW, 21.2%) et par leur sur-exposition : Cencora, (OW, -6.8%), Electronic Arts (OW, -6.3%). Voici les principales opérations réalisées sur la période : nous avons acheté ANSYS, Inc./S&P Global, Inc./Cintas Corporation et vendu Colgate-Palmolive Company/Citigroup Inc./Oracle Corporation. Celles-ci ont conduit à une augmentation de notre exposition défensive. Perspectives pour le mois suivant : Une divergence inhabituelle des indicateurs de dynamique de croissance est apparue ce trimestre. Ces tensions laissent penser que l'expansion mondiale pourrait ralentir moins fort sur les deux prochains trimestres. Les inquiétudes concernant le ralentissement de la demande de main-d'oeuvre dans les marchés développés et la baisse des enquêtes mondiales sur le secteur manufacturier alimente toujours un sentiment de risque sur la conjoncture. Les publications de la semaine dernière (indice PMI manufacturier mondial et emploi aux États-Unis) n'ont pas apaisé ces inquiétudes. Il existe cependant de nombreuses raisons que l'atterrissage se fasse en douceur. La dynamique positive de la demande finale de ce trimestre et l'assouplissement accéléré de la politique monétaire interagissent avec les conditions financières favorables pour produire une croissance sensiblement supérieure au potentiel. Ce risque est amplifié par les nouvelles de cette semaine concernant les efforts de la Chine pour compenser la faiblesse du marché immobilier et les attentes d'un assouplissement de la politique monétaire de la BCE avec une prochaine baisse en octobre.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR USA ESG et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR USA ESG - H-G EUR en devise EUR : 30,19% / 33,08% avec une Tracking Error de 2,60%
- Part CPR USA ESG - H-I EUR en devise EUR : 32,13% / 33,08% avec une Tracking Error de 2,37%
- Part CPR USA ESG - H-P EUR en devise EUR : 31,37% / 33,08% avec une Tracking Error de 2,57%
- Part CPR USA ESG - H-PM EUR en devise EUR : 31,35% / 33,08% avec une Tracking Error de 2,29%
- Part CPR USA ESG - I en devise EUR : 27,61% / 28,79% avec une Tracking Error de 2,35%
- Part CPR USA ESG - O en devise EUR : 28,20% / 28,79% avec une Tracking Error de 2,59%
- Part CPR USA ESG - P en devise EUR : 26,74% / 28,79% avec une Tracking Error de 2,60%
- Part CPR USA ESG - PM en devise EUR : 26,92% / 28,79% avec une Tracking Error de 2,59%
- Part CPR USA ESG - R en devise EUR : 27,47% / 28,79% avec une Tracking Error de 2,55%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ALPHABET-C-	39 161 666,60	32 254 917,53
MICROSOFT CORP	54 870 567,23	15 679 783,52
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	34 130 813,24	31 256 745,49
APPLE INC	55 273 849,71	7 788 591,42
IRON MOUNTAIN REIT	23 898 687,12	36 886 139,43
ALPHABET- A	35 103 307,45	24 142 113,41
NVIDIA CORP	14 344 758,09	38 165 607,79
NIKE INC CLASS B COM NPV	22 759 588,63	25 363 893,71
GENERAL MOTORS CO	18 334 041,57	28 700 178,98
LINDE PLC	24 674 956,13	21 986 805,89

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	30/09/2024
Part CPR USA ESG H-I EUR Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR USA ESG H-P EUR Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR USA ESG H-PM EUR Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR USA ESG I Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR USA ESG P Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR USA ESG PM Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR USA ESG R Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 9 083 680,95**

o Prêts de titres : 9 083 680,95

o Emprunt de titres :

o Prises en pensions :

o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 136 285 395,42**

o Change à terme : 136 285 395,42

o Future :

o Options :

o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM CPR USA ESG

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	4 372 669,82
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	11 055 806,00
Total	15 428 475,82
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	1 460 000,00
Total	1 460 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus	1 309 812,58
. Autres revenus	
Total des revenus	1 309 812,58
. Frais opérationnels directs	1 269 941,22
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	1 269 941,22

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	9 083 680,95				
% de l'Actif Net (*)	0,54				

(*) % hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	9 083 680,95				
% de l'Actif Net	0,54				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

COMMERZBANK AG ALLEMAGNE	3 486 411,45				
LYXOR CORE MSCI EMU (DR) UCITS ETF ESPAGNE	750 930,41				
ABN AMRO BANK NV PAYS-BAS	135 327,96				

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

BNP PARIBAS SECURITIES FRANCE	8 268 946,85				
CREDIT AGRICOLE CIB FRANCE	689 515,70				
NATIXIS FRANCE	125 218,40				

OPCVM CPR USA ESG

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	4 372 669,82				
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash	11 055 806,00				
Rating					

Monnaie de la garantie					
Euro	15 428 475,82				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes	9 083 680,95				

OPCVM CPR USA ESG

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres	4 372 669,82				
Cash	11 055 806,00				

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	1 309 812,58				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	-1 269 941,22				
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

CPR Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

CPR Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, CPR Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus provenant des opérations de prêts de titres bénéficient à l'OPC, déduction faite des coûts opérationnels supportés par la société de gestion dans le cadre de la mise en place de ces opérations, lesquels coûts n'excéderont pas 40% des revenus générés par lesdites opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

▪ **Modifications substantielles** : Sans objet sur l'exercice.

▪ **Autres modifications** :

Depuis le **4 décembre 2023**, CPR Asset Management, en tant que société de gestion de votre FCP, a décidé de modifier l'**approche extra-financière** mise en œuvre.

Aussi, le processus de sélection extra-financiers est basé sur une approche en « amélioration de note » visant à garantir que la note ESG du votre Fonds soit supérieure à celle de son indice de référence après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées.

(En lieu et place « une approche en « sélectivité » qui consiste à exclure de l'univers d'investissement du Fonds les 20% des valeurs les moins bien notées au regard de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)).

Depuis le **8 mars 2024**, la documentation juridique de votre FCP a été modifiée suite à l'engagement pris par CPR Asset Management, société de gestion de votre FCP, lors de la labellisation de votre fonds.

En effet, CPR Asset Management s'est engagée, conformément aux recommandations de l'Association française de normalisation pour le label ISR France, à améliorer les indicateurs extra-financiers sur votre FCP par rapport à son indice¹, à savoir :

- l'intensité carbone² ;
- le taux d'indépendance du conseil d'administration³.

Depuis le **1^{er} juin 2024**, CPR Asset Management, en tant que société de gestion de votre FCP, a décidé de faire évoluer la structure tarifaire de votre FCP.

Conformément aux évolutions réglementaires (positions-recommandations AMF 2011-05 et 2011-19), CPR Asset Management a décidé la mise en place d'un forfait de frais de fonctionnement et autres services (incluant notamment les frais du dépositaire, du valorisateur, de données, d'audit et de fiscalité, ...) distinct des frais de gestion financière applicables à votre fonds.

Cette revue de l'affichage de la structure tarifaire s'accompagne d'une hausse des frais de votre fonds, du fait du contexte d'inflation généralisée couplé à l'augmentation de certains coûts et frais liés à la mise en œuvre des nouvelles réglementations.

¹ Pour rappel, l'indicateur extra-financier du Fonds est l'Indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis)

² Taux de couverture minimum de cet indicateur : 90%

³ Taux de couverture minimum de cet indicateur : 70%

OPCVM CPR USA ESG

FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET DE GESTION FACTURES AU FCP	AVANT le 01/06/2024	APRES le 01/06/2024	
P1 - Frais de gestion financière	PartError! Unknown document property name. P : 1.10% TTC PartError! Unknown document property name. I : 0.55% TTC Part O : 0.15% TTC Part H-P EUR: 1.10% TTC Part H-I EUR: 0.55% TTC Part H-G EUR: 2.00% TTC Part R : 0,65% TTC Parts PM, H-PM EUR : 1.10%	Part H-G EUR: 1,95% TTC maximum Parts H-I EUR et I: 0,55% TTC maximum Part O : 0,10% TTC maximum Parts H-P, P, H-PM EUR et PM : 1,05% TTC maximum Part R : 0,65% TTC maximum	
P2 - Frais de fonctionnement et autres services	Part O : 0.15% TTC Part H-P EUR: 1.10% TTC Part H-I EUR: 0.55% TTC Part H-G EUR: 2.00% TTC Part R : 0,65% TTC Parts PM, H-PM EUR : 1.10%	Parts H-G EUR, H-P, P, H-PM EUR, PM et R : 0,12% TTC Parts H-I EUR, I et O: 0,10% TTC	
P3 - Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	- 0,15% TTC du montant de la transaction sur les achats et ventes de parts. - de 10 à 50 € par transaction pour les autres types d'opérations.	Non significatif	

La hausse totale des frais (P1+P2+P3) de votre fonds s'élève, au maximum, à 0,07% pour les parts H-G EUR, H-P EUR, P, H-PM EUR et PM, à 0,10% pour les parts H-I EUR et I, 0,05% pour la part O et à 0,12% pour la part R.

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan : 3. Compléments d'information, 3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 7,96%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314-75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« *SFDR* »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le

des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par CPR AM (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (135 bénéficiaires ⁽¹⁾) s'est élevé à 17 141 346 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 10 925 024 euros, soit 64% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 6 216 322 euros, soit 36% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

⁽¹⁾ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 2 902 130 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (7 bénéficiaires).

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (5 bénéficiaires), le montant total des rémunérations versées à cette catégorie de personnel (fixes et variables différés et non différés) n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

OPCVM CPR USA ESG

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

CPR AM applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que CPR AM exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo. Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri. Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles. Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM. De plus, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles CPR AM a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

CPR AM exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport); Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique;
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction;
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de CPR AM (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé. Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques. Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de CPR AM mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de CPR AM s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs. En mai 2020, CPR AM est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. CPR AM applique ainsi les règles suivantes :

Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par CPR AM sont disponibles sur son site Internet : <https://www.cpr-am.fr/Investissement-Responsable>.

** Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence*

Règlements SFDR et Taxonomie.

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

OPCVM CPR USA ESG

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là. Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

CPR USA ESG

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
CPR Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP CPR USA ESG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CPR USA ESG constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

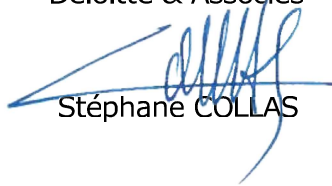
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 10 avril 2025.

Paris La Défense, le 10 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Stéphane COLLAS



Jean-Marc LECAT

Comptes annuels

OPCVM CPR USA ESG

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	1 656 903 691,78
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 656 903 691,78
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	4 511 327,57
OPCVM	4 511 327,57
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	1 321 849,41
Opérations temporaires sur titres (H)	9 092 240,09
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	9 092 240,09
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	1 671 829 108,85
Créances et comptes d'ajustement actifs	11 952 071,62
Comptes financiers	26 888 133,08
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	38 840 204,70
Total de l'actif I+II	1 710 669 313,55

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM CPR USA ESG

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	1 315 190 825,94
Report à nouveau sur revenu net	185,24
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	1 980 644,92
Résultat net de l'exercice	370 351 752,59
Capitaux propres I	1 687 523 408,69
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	1 687 523 408,69
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	4 372 669,82
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	4 372 669,82
Instruments financiers à terme (B)	3 822,54
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	4 376 492,36
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	15 158 091,93
Concours bancaires	3 611 320,57
Sous-total autres passifs IV	18 769 412,50
Total Passifs : I+II+III+IV	1 710 669 313,55

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM CPR USA ESG

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	16 059 638,46
Produits sur obligations	-551 779,20
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	64 102,44
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	2 254 209,96
Sous-total produits sur opérations financières	17 826 171,66
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	-24 332,41
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-1 373 209,51
Sous-total charges sur opérations financières	-1 397 541,92
Total revenus financiers nets (A)	16 428 629,74
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-9 809 544,61
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-9 809 544,61
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	6 619 085,13
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	411 394,63
Sous-total revenus nets I = (C+D)	7 030 479,76
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	157 926 333,15
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 863 527,61
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	156 062 805,54
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	16 396 270,64
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	172 459 076,18

OPCVM CPR USA ESG

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	175 643 599,87
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-466 080,22
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	175 177 519,65
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	15 684 677,00
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	190 862 196,65
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	370 351 752,59

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexes aux comptes annuels

OPCVM CPR USA ESG

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Parts P, I, O, R et PM :

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro, sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

Parts H-P FUR, H-I FUR, H-G FUR et H-PM FUR :

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 couvert en euro (couvert contre le risque de change US Dollar/euro), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible.

La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net Global en EUR	924 398 226,84	1 166 955 446,75	1 116 745 178,65	1 233 043 381,78	1 687 523 408,69
Part CPR USA ESG H-G EUR en EUR					
Actif net	9 683 061,71	10 799 302,39	8 087 752,36	10 397 412,76	12 137 734,65
Nombre de titres	68 473,364	60 069,168	55 638,437	61 968,159	55 566,117
Valeur liquidative unitaire	141,41	179,78	145,36	167,78	218,43
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées		14,14	17,03	34,45	59,25
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	19,68				
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,96	-1,56	-1,44	-1,42	-1,74
Part CPR USA ESG H-I EUR en EUR					
Actif net	106 616 466,50	134 011 243,94	118 949 052,94	46 053 259,86	70 651 498,39
Nombre de titres	889,596	868,687	940,180	311,315	361,473
Valeur liquidative unitaire	119 848,18	154 268,73	126 517,31	147 931,38	195 454,42
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	16 643,32	12 018,72	2 424,35	15 201,03	20 988,42
Capitalisation unitaire sur revenu	809,55	496,85	930,15	724,96	948,41
Part CPR USA ESG H-P EUR en EUR					
Actif net	4 398 049,74	6 177 313,10	5 466 966,05	3 015 891,83	3 695 207,86
Nombre de titres	29 955,482	32 830,823	35 616,011	16 886,770	15 749,091
Valeur liquidative unitaire	146,81	188,15	153,49	178,59	234,62
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	20,40	14,69	2,98	18,39	25,26
Capitalisation unitaire sur revenu	0,24	-0,16	0,14	-0,01	0,02

OPCVM CPR USA ESG

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Part CPR USA ESG H-PM EUR en EUR					
Actif net	1 998,71	2 563,72	2 091,57	45 546 404,29	46 889 069,07
Nombre de titres	20,000	20,000	20,000	374 464,351	293 489,934
Valeur liquidative unitaire	99,93	128,18	104,57	121,63	159,76
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	13,86	10,03	2,03	12,55	17,19
Capitalisation unitaire sur revenu	0,09	-0,04	0,10	-0,06	0,01
Part CPR USA ESG I en EUR					
Actif net	18 271 703,70	23 400 613,14	128 191 824,52	175 233 228,32	317 119 465,61
Nombre de titres	68,008	66,008	364,932	449,644	637,673
Valeur liquidative unitaire	268 669,91	354 511,77	351 275,92	389 715,48	497 307,34
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	31 347,73	30 763,45	70 908,91	24 930,25	50 304,70
Capitalisation unitaire sur revenu	1 910,79	986,38	2 349,29	1 930,00	2 302,49
Part CPR USA ESG O en EUR					
Actif net	685 554 724,01	896 389 359,53	767 619 658,14	463 533 485,82	579 924 978,99
Nombre de titres	27 000	30 300	28 600	19 550	20 500
Valeur liquidative unitaire	25 390,91	29 583,80	26 839,84	23 710,15	28 289,02
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	2 987,20	2 625,58	5 648,21	1 587,46	2 893,81
Distribution unitaire sur revenu	285,06	250,49	303,05	238,04	255,42
Crédit d'impôt unitaire	59,59	54,83	66,28	62,17	
Part CPR USA ESG P en EUR					
Actif net	99 865 221,22	96 165 825,73	87 636 787,75	488 315 835,64	655 952 717,91
Nombre de titres	3 899 779,422	2 858 302,059	2 642 826,385	13 407 593,453	14 208 352,363
Valeur liquidative unitaire	25,60	33,64	33,16	36,42	46,16
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,99	2,92	6,71	2,33	4,68
Capitalisation unitaire sur revenu	0,04	-0,03	0,03	-0,17	

OPCVM CPR USA ESG

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Part CPR USA ESG PM en EUR					
Actif net	1 949,69	2 564,85	2 528,11	2 791,85	3 543,59
Nombre de titres	20,000	20,000	20,000	20,000	20,000
Valeur liquidative unitaire	97,48	128,24	126,40	139,59	177,17
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	10,12	11,16	25,60	8,95	17,98
Capitalisation unitaire sur revenu	0,10	-0,04	0,12	0,06	0,02
Part CPR USA ESG R en EUR					
Actif net	5 051,56	6 660,35	788 517,21	945 071,41	1 149 192,62
Nombre de titres	37,960	37,960	4 540,948	4 911,707	4 685,331
Valeur liquidative unitaire	133,07	175,45	173,64	192,41	245,27
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	15,53	15,23	35,08	12,31	24,83
Capitalisation unitaire sur revenu	0,81	0,36	0,92	0,72	0,95

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes. Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ». Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour. Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau. Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013053816 - Part CPR USA ESG H-G EUR : Taux de frais maximum de 2.07% TTC

FR0010593830 - Part CPR USA ESG O : Taux de frais maximum de 0,20% TTC

OPCVM CPR USA ESG

FR0013294733 - Part CPR USA ESG R : Taux de frais maximum de 0,77% TTC
FR0013462603 - Part CPR USA ESG H-PM EUR : Taux de frais maximum de 1,17% TTC
FR0013462595 - Part CPR USA ESG PM : Taux de frais maximum de 1,17% TTC
FR0013053808 - Part CPR USA ESG H-I EUR : Taux de frais maximum de 0,65% TTC
FR0013053790 - Part CPR USA ESG H-P EUR : Taux de frais maximum de 1,17% TTC
FR0010501858 - Part CPR USA ESG P : Taux de frais maximum de 1,17% TTC
FR0010507913 - Part CPR USA ESG I : Taux de frais maximum de 0,65% TTC

Commissions de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la valeur liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1^{er} jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence :

Pour les parts P, I, R et PM : l'indice S&P 500 converti en euro.

Pour les parts H-P EUR, H-I EUR et H-PM EUR : l'indice S&P 500 couvert en euro (DNR).

Ainsi, à compter du 1^{er} octobre 2021, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de septembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 30 septembre 2021 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif

La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

OPCVM CPR USA ESG

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part CPR USA ESG P	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR USA ESG H-PM EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR USA ESG R	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR USA ESG I	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR USA ESG PM	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR USA ESG H-P EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR USA ESG H-G EUR	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part CPR USA ESG H-I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR USA ESG O	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	1 233 043 381,78
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	464 442 107,66
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-312 132 966,07
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	6 619 085,13
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	156 062 805,54
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	175 177 519,65
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-4 653 682,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-31 034 843,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 687 523 408,69

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part CPR USA ESG H-G EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	1 183,792	234 831,82
Parts rachetées durant l'exercice	-7 585,834	-1 500 532,29
Solde net des souscriptions/rachats	-6 402,042	-1 265 700,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	55 566,117	
Part CPR USA ESG H-I EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	155,171	24 901 670,87
Parts rachetées durant l'exercice	-105,013	-19 046 592,64
Solde net des souscriptions/rachats	50,158	5 855 078,23
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	361,473	
Part CPR USA ESG H-P EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	4 004,128	805 956,35
Parts rachetées durant l'exercice	-5 141,807	-1 042 912,21
Solde net des souscriptions/rachats	-1 137,679	-236 955,86
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15 749,091	
Part CPR USA ESG H-PM EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	11 241,153	1 589 798,45
Parts rachetées durant l'exercice	-92 215,570	-12 979 841,86
Solde net des souscriptions/rachats	-80 974,417	-11 390 043,41
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	293 489,934	
Part CPR USA ESG I		
Parts souscrites durant l'exercice	348,994	162 581 916,30
Parts rachetées durant l'exercice	-160,965	-70 569 564,58
Solde net des souscriptions/rachats	188,029	92 012 351,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	637,673	
Part CPR USA ESG O		
Parts souscrites durant l'exercice	1 350	33 089 809,50
Parts rachetées durant l'exercice	-400	-10 549 820,00
Solde net des souscriptions/rachats	950	22 539 989,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20 500	
Part CPR USA ESG P		
Parts souscrites durant l'exercice	5 642 969,829	240 884 894,70
Parts rachetées durant l'exercice	-4 842 210,919	-196 041 354,14
Solde net des souscriptions/rachats	800 758,910	44 843 540,56
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	14 208 352,363	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part CPR USA ESG PM		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20,000	
Part CPR USA ESG R		
Parts souscrites durant l'exercice	1 590,511	353 229,67
Parts rachetées durant l'exercice	-1 816,887	-402 348,35
Solde net des souscriptions/rachats	-226,376	-49 118,68
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 685,331	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part CPR USA ESG H-G EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG H-I EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG H-P EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG H-PM EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG O	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part CPR USA ESG P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG PM	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CPR USA ESG R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
CPR USA ESG H-G EUR FR0013053816	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	12 137 734,65	55 566,117	218,43
CPR USA ESG H-I EUR FR0013053808	Capitalisation	Capitalisation	EUR	70 651 498,39	361,473	195 454,42
CPR USA ESG H-P EUR FR0013053790	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 695 207,86	15 749,091	234,62
CPR USA ESG H-PM EUR FR0013462603	Capitalisation	Capitalisation	EUR	46 889 069,07	293 489,934	159,76
CPR USA ESG I FR0010507913	Capitalisation	Capitalisation	EUR	317 119 465,61	637,673	497 307,34
CPR USA ESG O FR0010593830	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	579 924 978,99	20 500	28 289,02
CPR USA ESG P FR0010501858	Capitalisation	Capitalisation	EUR	655 952 717,91	14 208 352,363	46,16
CPR USA ESG PM FR0013462595	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 543,59	20,000	177,17
CPR USA ESG R FR0013294733	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 149 192,62	4 685,331	245,27

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 ETATS-UNIS +/-	Pays 2 ROYAUME-UNI +/-	Pays 3 SUISSE +/-	Pays 4 BERMUDES +/-	Pays 5 IRLANDE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	1 656 903,69	1 556 458,71	28 852,58	25 705,03	21 548,60	10 292,53
Opérations temporaires sur titres	9 083,68	9 083,68				
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres	-4 372,67					
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	1 661 614,70					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	26 888,13				26 888,13
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-3 611,32				-3 611,32
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					23 276,81

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	26 888,13						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-3 611,32						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	23 276,81						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 CHF +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	1 652 531,01				
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres	9 092,09	0,05			
Créances	896,27				
Comptes financiers	26 888,13				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes	-2,94	-0,02			
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	1 689 404,56	0,03			

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif Obligations convertibles en actions Obligations et valeurs assimilées Titres de créances Opérations temporaires sur titres			
Passif Opérations de cession sur instruments financiers Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan Dérivés de crédits			
Solde net			

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
BNP PARIBAS SECURITIES	8 268,95	
CREDIT AGRICOLE CIB	689,52	
NATIXIS	125,22	
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
CREDIT AGRICOLE CIB	750,93	
NATIXIS	3 621,74	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Caceis Bank	11 055,81	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS SECURITIES		11 055,81
SOCIETE GENERALE PAR		1 460,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	896 265,62
	Collatéraux	11 055 806,00
Total des créances		11 952 071,62
Dettes		
	Frais de gestion fixe	2 143 375,82
	Frais de gestion variable	89 530,07
	Collatéraux	12 515 806,00
	Autres dettes	409 380,04
Total des dettes		15 158 091,93
Total des créances et des dettes		-3 206 020,31

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Part CPR USA ESG H-G EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	233 434,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,02
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part CPR USA ESG H-I EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	393 393,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,59
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	5 319,11
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part CPR USA ESG H-P EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	38 775,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,12
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	10,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part CPR USA ESG H-PM EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	522 951,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,12
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	8 784,16
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	30/09/2024
Part CPR USA ESG I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 343 098,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	75 413,35
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part CPR USA ESG O	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	897 038,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part CPR USA ESG P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 283 699,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,13
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part CPR USA ESG PM	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	36,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,12
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM CPR USA ESG

	30/09/2024
Part CPR USA ESG R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 586,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,69
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	3,45
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. AUTRES INFORMATIONS

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			4 511 327,57
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	4 511 327,57
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			4 511 327,57

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	7 030 479,76
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	7 030 479,76
Report à nouveau	185,24
Sommes distribuables au titre du revenu net	7 030 665,00

Part CPR USA ESG H-G EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	-97 113,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-97 113,00
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-97 113,00
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-97 113,00
Total	-97 113,00
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM CPR USA ESG

Part CPR USA ESG H-I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	342 826,01
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	342 826,01
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	342 826,01
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	342 826,01
Total	342 826,01
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part CPR USA ESG H-P EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	385,01
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	385,01
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	385,01
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	385,01
Total	385,01
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM CPR USA ESG

Part CPR USA ESG H-PM EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	4 691,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	4 691,00
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 691,00
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	4 691,00
Total	4 691,00
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part CPR USA ESG I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	1 468 240,71
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 468 240,71
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 468 240,71
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 468 240,71
Total	1 468 240,71
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM CPR USA ESG

Part CPR USA ESG O

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	5 236 120,32
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5 236 120,32
Report à nouveau	185,24
Sommes distribuables au titre du revenu net	5 236 305,56
Affectation :	
Distribution	5 236 110,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	195,56
Capitalisation	
Total	5 236 305,56
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	20 500
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	255,42
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	1 061 004,40

Part CPR USA ESG P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	70 844,23
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	70 844,23
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	70 844,23
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	70 844,23
Total	70 844,23
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

OPCVM CPR USA ESG

Part CPR USA ESG PM

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	0,56
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	0,56
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	0,56
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	0,56
Total	0,56
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part CPR USA ESG R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	4 484,92
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	4 484,92
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 484,92
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	4 484,92
Total	4 484,92
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	172 459 076,18
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	172 459 076,18
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	1 980 644,92
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	174 439 721,10

Part CPR USA ESG H-G EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 312 198,62
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 312 198,62
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	1 980 450,05
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 292 648,67
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	3 292 648,67
Capitalisation	
Total	3 292 648,67
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM CPR USA ESG

Part CPR USA ESG H-I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	7 586 750,53
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	7 586 750,53
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	7 586 750,53
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	 7 586 750,53
Total	7 586 750,53
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part CPR USA ESG H-P EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	397 839,32
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	397 839,32
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	397 839,32
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	 397 839,32
Total	397 839,32
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM CPR USA ESG

Part CPR USA ESG H-PM EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	5 046 804,91
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	5 046 804,91
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5 046 804,91
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	5 046 804,91
Total	5 046 804,91
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part CPR USA ESG I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	32 077 949,94
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	32 077 949,94
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	32 077 949,94
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	32 077 949,94
Total	32 077 949,94
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM CPR USA ESG

Part CPR USA ESG O

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	59 323 052,36
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	59 323 052,36
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	194,87
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	59 323 247,23
Affectation :	
Distribution	59 323 105,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	142,23
Capitalisation	
Total	59 323 247,23
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	20 500
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2 893,81

Part CPR USA ESG P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	66 597 776,68
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	66 597 776,68
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	66 597 776,68
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	66 597 776,68
Total	66 597 776,68
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

OPCVM CPR USA ESG

Part CPR USA ESG PM

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	359,61
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	359,61
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	359,61
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	 359,61
Total	359,61
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part CPR USA ESG R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	116 344,21
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	116 344,21
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	116 344,21
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	 116 344,21
Total	116 344,21
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

D5c. Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part CPR USA ESG O

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	5 236 110,00	EUR	255,42	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	59 323 105,00	EUR	2 893,81	EUR
Total	64 559 215,00	EUR	3 149,23	EUR

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			1 652 531 021,96	97,92
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 652 531 021,96	97,92
Assurance			41 227 731,68	2,44
ALLSTATE CORP	USD	26 250	4 460 653,64	0,26
MARSH & MCLENNAN COS INC	USD	133 000	26 585 699,57	1,58
PROGRESSIVE CORP	USD	11 119	2 528 164,01	0,15
WILLIS TOWERS WATSON PLC	USD	29 000	7 653 214,46	0,45
Banques commerciales			26 631 260,84	1,58
BANK OF NEW YORK MELLON	USD	201 921	13 001 248,21	0,77
FIRST HORIZON NATIONAL ROMPUS	USD	66 789		0,00
JPMORGAN CHASE & CO	USD	54 460	10 289 355,85	0,61
WELLS FARGO & CO	USD	66 000	3 340 656,78	0,20
Biotechnologie			49 037 136,72	2,91
ALKERMES PLC	USD	105 238	2 639 318,69	0,16
AMGEN	USD	41 486	11 977 244,80	0,71
GILEAD SCIENCES INC	USD	228 725	17 182 298,28	1,02
MODERNA INC	USD	30 448	1 823 251,50	0,11
REGENERON PHARMA	USD	8 325	7 841 559,97	0,46
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	18 174	7 573 463,48	0,45
Boissons			34 779 905,20	2,06
PEPSICO INC	USD	196 844	29 992 672,55	1,78
THE COCA COLA COMPANY	USD	74 350	4 787 232,65	0,28
Crédit à la consommation			18 056 348,01	1,07
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	74 306	18 056 348,01	1,07
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			92 578 155,10	5,49
ANSYS	USD	56 000	15 987 885,85	0,95
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	19 780	15 711 989,25	0,93
KROGER	USD	101 996	5 236 656,78	0,31
SYNCHRONY FINANCIAL	USD	132 000	5 899 520,63	0,35
SYSCO CORPORATION	USD	99 360	6 949 546,70	0,41
TE CONNECTIVITY PLC	USD	190 000	25 705 031,14	1,53
VISA INC CLASS A	USD	69 360	17 087 524,75	1,01
Distribution spécialisée			76 053 021,53	4,51
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	98 605	35 800 139,78	2,12
SHERWIN-WILLIAMS CO	USD	35 350	12 089 095,02	0,72
TJX COMPANIES INC	USD	267 417	28 163 786,73	1,67
Divertissement			34 571 790,32	2,05
ELECTRONIC ARTS COM NPV	USD	160 000	20 563 953,23	1,22

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LIVE NATION ENTERTAINMENT IN	USD	4 966	487 189,05	0,03
NETFLIX INC	USD	21 275	13 520 648,04	0,80
Electricité			7 701 423,21	0,46
EDISON INTL	USD	98 693	7 701 423,21	0,46
Emballage et conditionnement			2 738 183,77	0,16
BALL CORP	USD	45 000	2 738 183,77	0,16
Equipement et services pour l'énergie			8 757 985,75	0,52
SCHLUMBERGER LTD	USD	233 000	8 757 985,75	0,52
Equipements de communication			40 223 941,39	2,38
ARISTA NETWORKS INC	USD	19 200	6 603 059,00	0,39
CDW CORP NEW	USD	30 000	6 083 060,79	0,36
CISCO SYSTEMS	USD	232 800	11 101 309,08	0,66
JUNIPER NETWORKS INC	USD	119 000	4 156 283,32	0,25
QUALCOMM INC	USD	80 596	12 280 229,20	0,72
Equipements électriques			22 139 106,66	1,31
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	33 000	9 800 206,08	0,58
EMERSON ELECTRIC	USD	67 000	6 565 825,90	0,39
ROCKWELL AUTOMATION INC	USD	24 000	5 773 074,68	0,34
Equipements et fournitures médicaux			28 358 864,59	1,68
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	124 483	12 716 551,08	0,75
ALIGN TECHNOLOGY INC	USD	16 000	3 646 001,52	0,22
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	102 000	7 658 796,65	0,45
STRYKER CORP	USD	13 400	4 337 515,34	0,26
Equipements et instruments électroniques			8 322 267,62	0,49
AMPHENOL CORP-CL A	USD	86 000	5 021 065,36	0,29
OSI SYSTEMS INC	USD	24 266	3 301 202,26	0,20
Equipements et produits de loisirs			6 026 396,67	0,36
HASBRO INC COM	USD	93 000	6 026 396,67	0,36
FPI Hôtel et Lieu de Villégiature			4 589 041,71	0,27
HOST HOTELS & RESORTS INC	USD	291 000	4 589 041,71	0,27
FPI Industrielles			9 240 317,37	0,55
PROLOGIS	USD	81 665	9 240 317,37	0,55
FPI résidentielles			5 443 806,28	0,32
UDR INC.	USD	134 000	5 443 806,28	0,32
FPI spécialisé			16 646 404,26	0,99
VICI PROPERTIES INC	USD	557 737	16 646 404,26	0,99
Gaz			8 165 404,78	0,48
ONEOK	USD	100 000	8 165 404,78	0,48

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Hôtels, restaurants et loisirs			13 123 363,47	0,78
AIRBNB INC-CLASS A	USD	36 259	4 119 890,50	0,24
LAS VEGAS SANDS	USD	113 900	5 137 517,14	0,31
MARRIOTT INTERNATIONAL CL.A ROMPUS	USD	11 022		0,00
WYNN RESORTS	USD	45 000	3 865 955,83	0,23
Logiciels			247 731 908,36	14,71
ADOBE INC	USD	37 850	17 560 120,96	1,04
APTIV PLC	USD	76 600	4 942 400,43	0,29
BLACKLINE INC	USD	113 000	5 582 921,91	0,33
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A	USD	31 192	7 838 735,04	0,46
GENERAL MOTORS CO	USD	63 000	2 531 176,92	0,15
INTUIT INC	USD	16 840	9 370 225,35	0,56
MICROSOFT CORP	USD	326 200	125 768 433,31	7,50
NEWS CORP/NEW-CL A-W/I	USD	227 000	5 416 432,96	0,32
NEWS CORP/NEW-CL B-W/I	USD	131 968	3 304 964,47	0,20
ORACLE CORP COM	USD	50 642	7 732 087,99	0,46
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	22 856	6 999 848,39	0,41
SALESFORCE INC	USD	47 096	11 550 240,72	0,68
SERVICENOW INC	USD	18 002	14 426 601,66	0,85
SYNOPSYS INC	USD	12 000	5 444 809,82	0,32
TESLA INC	USD	52 965	12 416 319,12	0,74
TYLER TECHNOLOGIES	USD	4 300	2 248 999,60	0,13
XYLEM	USD	38 000	4 597 589,71	0,27
Logiciels et services internet			8 429 637,97	0,50
GODADDY INC - CLASS A	USD	60 007	8 429 637,97	0,50
Machines			51 446 217,10	3,05
CATERPILLAR INC	USD	8 800	3 083 962,19	0,18
DANAHER CORP	USD	12 179	3 033 919,25	0,18
ILLINOIS TOOL WORKS	USD	94 655	22 226 814,08	1,32
PACCAR INC	USD	72 187	6 382 700,74	0,38
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	48 000	16 718 820,84	0,99
Marches de capitaux			24 651 416,82	1,46
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	47 087	19 821 641,92	1,17
INVESCO LTD	USD	306 963	4 829 774,90	0,29
Media			19 086 635,10	1,13
COMCAST CORP CLASS A	USD	328 328	12 288 213,40	0,73
OMNICOM GROUP	USD	73 386	6 798 421,70	0,40
Médias			7 929 286,32	0,47
THE WALT DISNEY	USD	92 000	7 929 286,32	0,47

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Médias et services interactifs			33 796 221,32	2,00
ALPHABET- A	USD	112 400	16 703 140,54	0,98
ALPHABET-C-	USD	93 120	13 949 852,43	0,83
YELP INC	USD	100 000	3 143 228,35	0,19
Métaux et minerais			4 857 703,51	0,29
STEEL DYNAMICS INC	USD	43 000	4 857 703,51	0,29
Ordinateurs et périphériques			66 170 196,48	3,92
APPLE INC	USD	273 000	56 994 758,30	3,38
HP ENTERPRISE	USD	280 469	5 141 701,30	0,30
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	20 363	4 033 736,88	0,24
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			21 354 207,42	1,27
BIO-RAD LABORATORIES INC -A	USD	12 500	3 747 367,95	0,22
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	31 767	17 606 839,47	1,05
Pétrole et gaz			42 601 777,64	2,52
CHEVRONTEXACO CORP	USD	80 800	10 662 081,45	0,63
HESS CORP	USD	61 300	7 458 931,05	0,44
TARGA RESOURCES	USD	184 594	24 480 765,14	1,45
Produits alimentaires			3 702 504,37	0,22
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	USD	26 000	3 702 504,37	0,22
Produits chimiques			45 352 182,78	2,69
CELANESE SER A	USD	38 385	4 676 156,62	0,28
ECOLAB INC	USD	33 000	7 549 742,40	0,45
LINDE PLC	USD	67 527	28 852 582,97	1,71
ORGANON & CO	USD	249 329	4 273 700,79	0,25
Produits domestiques			28 183 269,29	1,67
CLOROX CO	USD	22 642	3 305 056,42	0,20
COLGATE PALMOLIVE	USD	62 287	5 793 659,31	0,34
KIMBERLY-CLARK CP COM	USD	149 700	19 084 553,56	1,13
Produits pharmaceutiques			71 400 605,39	4,23
ABBVIE	USD	91 180	16 133 888,63	0,96
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	140 809	6 527 895,40	0,39
ELI LILLY & CO	USD	32 570	25 854 635,37	1,52
JOHNSON & JOHNSON	USD	43 889	6 373 057,96	0,38
MERCK AND	USD	137 549	13 995 846,46	0,83
PFIZER INC	USD	97 000	2 515 281,57	0,15
Produits pour l'industrie du bâtiment			3 543 067,07	0,21
NMI HOLDINGS INC-CLASS A	USD	96 000	3 543 067,07	0,21
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			184 340 847,56	10,92
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	57 524	8 457 092,35	0,50

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
APPLIED MATERIALS INC	USD	56 314	10 195 102,10	0,60
BROADCOM INC	USD	162 000	25 039 200,75	1,48
KLA TENCOR	USD	16 690	11 580 935,35	0,69
LAM RESEARCH CORP	USD	10 480	7 663 203,62	0,45
MONOLITHIC POWER SYSTEM	USD	8 200	6 792 616,82	0,40
NVIDIA CORP	USD	1 002 000	109 029 953,86	6,47
NXP SEMICONDUCTO	USD	22 000	4 731 167,96	0,28
PDF SOLUTIONS INC	USD	30 000	851 574,75	0,05
Services aux collectivités			3 431 299,07	0,20
SEMPRA ENERGY	USD	45 791	3 431 299,07	0,20
Services aux entreprises			35 808 817,88	2,12
AVERY DENNISON	USD	38 000	7 516 580,80	0,45
CINTAS	USD	56 000	10 330 433,22	0,61
WASTE MANAGEMENT INC	USD	96 562	17 961 803,86	1,06
Services aux professionnels			11 896 794,95	0,70
VERISK ANALYTICS A	USD	49 550	11 896 794,95	0,70
Services clientèle divers			3 776 480,04	0,22
Stride Rg	USD	49 405	3 776 480,04	0,22
Services de télécommunication diversifiés			13 920 591,00	0,82
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	345 938	13 920 591,00	0,82
Services de télécommunication mobile			2 948 545,32	0,17
AMERICAN TOWER CORP	USD	14 150	2 948 545,32	0,17
Services financiers diversifiés			39 530 238,47	2,34
FISERV INC	USD	31 761	5 112 551,99	0,30
FRONTDOOR INC	USD	192 000	8 255 974,19	0,49
MASTERCARD INC	USD	15 720	6 955 365,80	0,41
N-ABLE INC-W/I	USD	98 550	1 153 230,59	0,07
SP GLOBAL	USD	39 000	18 053 115,90	1,07
Services liés aux technologies de l'information			14 929 995,43	0,88
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	99 000	6 921 706,02	0,41
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	118 915	8 008 289,41	0,47
Sociétés commerciales et de distribution			15 674 531,07	0,93
WW GRAINGER INC	USD	16 840	15 674 531,07	0,93
Sociétés d'investissement immobilier (SII)			2 774 069,26	0,16
SUNSTONE HOTEL INVESTORS	USD	300 000	2 774 069,26	0,16
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			5 162 268,72	0,31
Welltower Inc	USD	45 000	5 162 268,72	0,31

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Soins et autres services médicaux			55 940 063,79	3,31
CENCORA INC	USD	96 833	19 528 848,74	1,15
DAVITA HEALTHCARE PARTNERS INC	USD	21 200	3 113 942,92	0,18
ELEVANCE HEALTH INC	USD	17 749	8 269 772,86	0,49
THE CIGNA GROUP	USD	36 216	11 242 033,10	0,67
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	26 314	13 785 466,17	0,82
Textiles, habillement et produits de luxe			11 835 719,73	0,70
DECKERS OUTDOOR	USD	33 600	4 800 430,09	0,28
RALPH LAUREN A	USD	40 500	7 035 289,64	0,42
Transport routier et ferroviaire			15 912 065,80	0,94
CSX CORPORATION	USD	174 000	5 383 468,48	0,32
UNION PACIFIC CORP	USD	47 673	10 528 597,32	0,62
TITRES D'OPC			4 511 327,57	0,27
OPCVM			4 511 327,57	0,27
Gestion collective			4 511 327,57	0,27
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	EUR	42,496	4 511 327,57	0,27
TITRES FINANCIERS REÇUS EN GARANTIE			4 372 669,82	0,26
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 372 669,82	0,26
Banques commerciales			3 486 411,45	0,21
COMMERZBANK AG	EUR	210 978	3 486 411,45	0,21
Marchés de capitaux			886 258,37	0,05
ABN AMRO BANK NV-CVA	EUR	8 351	135 327,96	0,01
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	163 228	750 930,41	0,04
DETTES REPRÉSENTATIVES DES TITRES REÇUS EN GARANTIE			-4 372 669,82	-0,26
CRÉANCES REPRÉSENTATIVES DE TITRES PRÊTÉS			9 083 680,95	0,54
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			9 083 680,95	0,54
Divertissement			4 388 625,66	0,26
LIVE NATION ENTERTAINMENT IN	USD	44 734	4 388 625,66	0,26
Logiciels			1 480 081,53	0,09
NEWS CORP/NEW-CL B-W/I	USD	59 100	1 480 081,53	0,09
Media			2 465 500,17	0,15
OMNICOM GROUP	USD	26 614	2 465 500,17	0,15
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			749 473,59	0,04
BIO-RAD LABORATORIES INC -A	USD	2 500	749 473,59	0,04
INDEMNITÉS SUR TITRES PRÊTÉS			8 559,14	0,00

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Total			1 666 134 589,62	98,73

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
A USD EUR 14/11/24		-1 360,22	USD	528 639,78	EUR	-530 000,00	FR0013053790 FR0013053808 FR0013053816 FR0013462603
A USD EUR 14/11/24		-1 392,59	USD	248 607,41	EUR	-250 000,00	FR0013053790 FR0013053808 FR0013053816 FR0013462603
A USD EUR 14/11/24		-1 055,48	USD	503 944,52	EUR	-505 000,00	FR0013053790 FR0013053808 FR0013053816 FR0013462603
V USD EUR 14/11/24		-14,25	EUR	15 648,50	USD	-15 662,75	FR0013053790 FR0013053808 FR0013053816 FR0013462603
V USD EUR 14/11/24		358,72	EUR	500 000,00	USD	-499 641,28	FR0013053790 FR0013053808 FR0013053816 FR0013462603
V USD EUR 14/11/24		8 829,71	EUR	5 600 000,00	USD	-5 591 170,29	FR0013053790 FR0013053808 FR0013053816 FR0013462603
V USD EUR 14/11/24		1 312 660,98	EUR	128 888 555,21	USD	-127 575 894,23	FR0013053790 FR0013053808 FR0013053816 FR0013462603
Total	1 321 849,41	-3 822,54		136 285 395,42		-134 967 368,55	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 666 134 589,62
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	1 318 026,87
Autres actifs (+)	38 840 204,70
Autres passifs (-)	-18 769 412,50
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	1 687 523 408,69

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part CPR USA ESG H-G EUR	EUR	55 566,117	218,43
Part CPR USA ESG H-I EUR	EUR	361,473	195 454,42
Part CPR USA ESG H-P EUR	EUR	15 749,091	234,62
Part CPR USA ESG H-PM EUR	EUR	293 489,934	159,76
Part CPR USA ESG I	EUR	637,673	497 307,34
Part CPR USA ESG O	EUR	20 500	28 289,02
Part CPR USA ESG P	EUR	14 208 352,363	46,16
Part CPR USA ESG PM	EUR	20,000	177,17
Part CPR USA ESG R	EUR	4 685,331	245,27

CPR USA ESG

COMPTES ANNUELS

29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 237 635 263,37	1 125 372 251,27
Actions et valeurs assimilées	1 181 998 888,45	971 196 514,12
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 181 998 888,45	971 196 514,12
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	1 509 382,03	219 775,30
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 509 382,03	219 775,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	54 126 992,89	153 955 961,85
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	54 126 992,89	153 955 961,85
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	250 904 545,08	172 018 253,46
Opérations de change à terme de devises	246 304 639,45	160 772 074,45
Autres	4 599 905,63	11 246 179,01
COMPTES FINANCIERS	57 720 010,56	160 049 345,00
Liquidités	57 720 010,56	160 049 345,00
TOTAL DE L'ACTIF	1 546 259 819,01	1 457 439 849,73

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 144 201 557,14	897 678 484,82
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	1 055 793,55	787 017,83
Report à nouveau (a)	37,62	280,32
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	84 465 380,87	207 869 738,55
Résultat de l'exercice (a,b)	3 320 612,60	10 409 657,13
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 233 043 381,78	1 116 745 178,65
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	35 584 812,61	7 756 081,66
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	35 584 812,61	7 756 081,66
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	-5,22	-74,33
Autres opérations temporaires	35 584 817,83	7 756 155,99
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	275 141 286,91	329 235 200,47
Opérations de change à terme de devises	247 969 240,73	165 897 182,46
Autres	27 172 046,18	163 338 018,01
COMPTES FINANCIERS	2 490 337,71	3 703 388,95
Concours bancaires courants	2 490 337,71	3 703 388,95
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	1 546 259 819,01	1 457 439 849,73

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 505 045,87	625 460,99
Produits sur actions et valeurs assimilées	15 786 198,97	14 788 843,99
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	145 403,66	133 912,57
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	18 436 648,50	15 548 217,55
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	1 917 639,35	65 840,97
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	145 713,41	524 709,83
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	2 063 352,76	590 550,80
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	16 373 295,74	14 957 666,75
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	7 948 266,97	4 081 717,57
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	8 425 028,77	10 875 949,18
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-5 104 416,17	-466 292,05
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	3 320 612,60	10 409 657,13

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013053816 - Part CPR USA ESG H-G EUR : Taux de frais maximum de 2% TTC

FR0010593830 - Part CPR USA ESG O : Taux de frais maximum de 0,15% TTC

FR0013294733 - Part CPR USA ESG R : Taux de frais maximum de 0,65% TTC

FR0013462603 - Part CPR USA ESG H-PM EUR : Taux de frais maximum de 1,10% TTC
FR0013462595 - Part CPR USA ESG PM : Taux de frais maximum de 1,10% TTC
FR0013053808 - Part CPR USA ESG H-I EUR : Taux de frais maximum de 0,55% TTC
FR0013053790 - Part CPR USA ESG H-P EUR : Taux de frais maximum de 1,10% TTC
FR0010501858 - Part CPR USA ESG P : Taux de frais maximum de 1,10% TTC
FR0010507913 - Part CPR USA ESG I : Taux de frais maximum de 0,55% TTC

Commissions de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la valeur liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1^{er} jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence :

Pour les parts P, I, R et PM : l'indice S&P 500 converti en euro.

Pour les parts H-P EUR, H-I EUR et H-PM EUR : l'indice S&P 500 couvert en euro (DNR).

Ainsi, à compter du 1^{er} octobre 2021, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de septembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 30 septembre 2021 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif

La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts CPR USA ESG H-G EUR	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts CPR USA ESG H-I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR USA ESG H-P EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR USA ESG H-PM EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR USA ESG I	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR USA ESG O	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts CPR USA ESG P	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR USA ESG PM	Capitalisation	Capitalisation
Parts CPR USA ESG R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 116 745 178,65	1 166 955 446,75
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 208 775 044,33	265 029 191,71
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 082 940 084,97	-198 619 499,01
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	183 097 394,20	240 688 311,47
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-86 127 975,73	-76 664 204,66
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 037 083,35	1 440 184,63
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 888 803,34	-1 052 039,01
Frais de transactions	-1 996 747,25	-1 587 295,66
Différences de change	-91 170 266,26	162 863 308,35
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	147 293 566,03	-366 039 254,10
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	77 174 066,22	-70 119 499,81
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	70 119 499,81	-295 919 754,29
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-161 538 806,00	-79 555 074,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-8 667 230,00	-7 589 847,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	8 425 028,77	10 875 949,18
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 233 043 381,78	1 116 745 178,65

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 720 010,56	4,68
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 490 337,71	0,20
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	57 720 010,56	4,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 490 337,71	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 123 415 983,82	91,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	54 128 848,70	4,39	56,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	71 436 918,89	5,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	32 987 999,56	2,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	5,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	179 491 092,38	14,56	19,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	70 582 277,22
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	175 722 362,23
	Ventes à règlement différé	1 314 462,62
	Coupons et dividendes en espèces	854 641,67
	Collatéraux	2 430 000,00
	Autres créances	801,34
TOTAL DES CRÉANCES		250 904 545,08
DETTES		
	Vente à terme de devise	178 169 240,73
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	69 800 000,00
	Achats à règlement différé	1 313 171,44
	Frais de gestion fixe	686 119,85
	Frais de gestion variable	271 495,48
	Collatéraux	24 732 011,00
	Autres dettes	169 248,41
TOTAL DES DETTES		275 141 286,91
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-24 236 741,83

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR USA ESG H-G EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	14 194,228	2 459 235,73
Parts rachetées durant l'exercice	-7 864,506	-1 303 468,56
Solde net des souscriptions/rachats	6 329,722	1 155 767,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	61 968,159	
Part CPR USA ESG H-I EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	424,060	58 634 720,40
Parts rachetées durant l'exercice	-1 052,925	-159 945 685,98
Solde net des souscriptions/rachats	-628,865	-101 310 965,58
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	311,315	
Part CPR USA ESG H-P EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	5 333,942	928 876,85
Parts rachetées durant l'exercice	-24 063,183	-4 341 279,29
Solde net des souscriptions/rachats	-18 729,241	-3 412 402,44
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	16 886,770	
Part CPR USA ESG H-PM EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	741 324,370	92 885 982,02
Parts rachetées durant l'exercice	-366 880,019	-45 695 873,32
Solde net des souscriptions/rachats	374 444,351	47 190 108,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	374 464,351	
Part CPR USA ESG I		
Parts souscrites durant l'exercice	334,875	130 500 138,82
Parts rachetées durant l'exercice	-250,163	-95 197 009,05
Solde net des souscriptions/rachats	84,712	35 303 129,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	449,644	
Part CPR USA ESG O		
Parts souscrites durant l'exercice	7 600	172 525 046,00
Parts rachetées durant l'exercice	-16 650	-393 795 054,00
Solde net des souscriptions/rachats	-9 050	-221 270 008,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	19 550	
Part CPR USA ESG P		
Parts souscrites durant l'exercice	21 941 149,023	750 597 347,90
Parts rachetées durant l'exercice	-11 176 381,955	-382 489 341,55
Solde net des souscriptions/rachats	10 764 767,068	368 108 006,35
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	13 407 593,453	
Part CPR USA ESG PM		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20,000	

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR USA ESG R		
Parts souscrites durant l'exercice	1 314,955	243 696,61
Parts rachetées durant l'exercice	-944,196	-172 373,22
Solde net des souscriptions/rachats	370,759	71 323,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 911,707	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CPR USA ESG H-G EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR USA ESG H-I EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR USA ESG H-P EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR USA ESG H-PM EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR USA ESG I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR USA ESG O	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR USA ESG P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR USA ESG PM	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CPR USA ESG R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Parts CPR USA ESG H-G EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	176 171,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CPR USA ESG H-I EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	866 258,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	105 096,15
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CPR USA ESG H-P EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	51 423,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	14 601,24
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,31
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CPR USA ESG H-PM EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	19 312,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	43 266,25
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	2,46
Frais de gestion variables acquis	89,76
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Parts CPR USA ESG I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	627 899,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	79 280,31
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CPR USA ESG O	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 064 092,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CPR USA ESG P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 865 945,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	28 927,64
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CPR USA ESG PM	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	29,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Parts CPR USA ESG R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 639,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	234,02
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 509 382,03
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	1 509 382,03
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			1 509 382,03

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	37,62	280,32
Résultat	3 320 612,60	10 409 657,13
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	3 320 650,22	10 409 937,45

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG H-G EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-88 410,12	-80 197,65
Total	-88 410,12	-80 197,65

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG H-I EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	225 693,24	874 517,77
Total	225 693,24	874 517,77

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG H-P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-210,95	5 248,33
Total	-210,95	5 248,33

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG H-PM EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-23 807,21	2,09
Total	-23 807,21	2,09

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	867 813,75	857 334,51
Total	867 813,75	857 334,51

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG O		
Affectation		
Distribution	4 653 682,00	8 667 230,00
Report à nouveau de l'exercice	176,66	55,01
Capitalisation	0,00	0,00
Total	4 653 858,66	8 667 285,01
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	19 550	28 600
Distribution unitaire	238,04	303,05
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	1 294 010,83	2 067 377,66

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 317 835,85	81 533,69
Total	-2 317 835,85	81 533,69

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG PM		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1,25	2,48
Total	1,25	2,48

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 547,45	4 211,22
Total	3 547,45	4 211,22

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 055 793,55	787 017,83
Plus et moins-values nettes de l'exercice	84 465 380,87	207 869 738,55
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	85 521 174,42	208 656 756,38

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG H-G EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 135 050,53	947 916,50
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 135 050,53	947 916,50

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG H-I EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 732 310,72	2 279 330,79
Total	4 732 310,72	2 279 330,79

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG H-P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	310 678,50	106 358,04
Total	310 678,50	106 358,04

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG H-PM EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 699 716,96	40,73
Total	4 699 716,96	40,73

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	11 209 739,60	25 876 932,31
Total	11 209 739,60	25 876 932,31

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG O		
Affectation		
Distribution	31 034 843,00	161 538 806,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	185,84	53,96
Capitalisation	0,00	0,00
Total	31 035 028,84	161 538 859,96
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	19 550	28 600
Distribution unitaire	1 587,46	5 648,21

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	31 337 986,31	17 747 502,49
Total	31 337 986,31	17 747 502,49

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG PM		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	179,13	512,10
Total	179,13	512,10

	29/09/2023	30/09/2022
Parts CPR USA ESG R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	60 483,83	159 303,46
Total	60 483,83	159 303,46

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	877 797 661,34	924 398 226,84	1 166 955 446,75	1 116 745 178,65	1 233 043 381,78
Parts CPR USA ESG H-G EUR en EUR					
Actif net	10 149 817,30	9 683 061,71	10 799 302,39	8 087 752,36	10 397 412,76
Nombre de titres	76 544,762	68 473,364	60 069,168	55 638,437	61 968,159
Valeur liquidative unitaire	132,59	141,41	179,78	145,36	167,78
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	0,00	14,14	17,03	34,45
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,37	19,68	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,68	-0,96	-1,56	-1,44	-1,42
Parts CPR USA ESG H-I EUR en EUR					
Actif net	1 412 005,79	106 616 466,50	134 011 243,94	118 949 052,94	46 053 259,86
Nombre de titres	12,748	889,596	868,687	940,180	311,315
Valeur liquidative unitaire	110 762,92	119 848,18	154 268,73	126 517,31	147 931,38
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3 590,17	16 643,32	12 018,72	2 424,35	15 201,03
Capitalisation unitaire sur résultat	990,61	809,55	496,85	930,15	724,96
Parts CPR USA ESG H-P EUR en EUR					
Actif net	1 344 615,88	4 398 049,74	6 177 313,10	5 466 966,05	3 015 891,83
Nombre de titres	9 855,340	29 955,482	32 830,823	35 616,011	16 886,770
Valeur liquidative unitaire	136,43	146,81	188,15	153,49	178,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,45	20,40	14,69	2,98	18,39
Capitalisation unitaire sur résultat	0,47	0,24	-0,16	0,14	-0,01
Parts CPR USA ESG H-PM EUR en EUR					
Actif net	0,00	1 998,71	2 563,72	2 091,57	45 546 404,29
Nombre de titres	0,00	20,000	20,000	20,000	374 464,351
Valeur liquidative unitaire	0,00	99,93	128,18	104,57	121,63
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	13,86	10,03	2,03	12,55
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,09	-0,04	0,10	-0,06

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Parts CPR USA ESG I en EUR					
Actif net	20 055 416,32	18 271 703,70	23 400 613,14	128 191 824,52	175 233 228,32
Nombre de titres	77,390	68,008	66,008	364,932	449,644
Valeur liquidative unitaire	259 147,38	268 669,91	354 511,77	351 275,92	389 715,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13 545,43	31 347,73	30 763,45	70 908,91	24 930,25
Capitalisation unitaire sur résultat	2 171,58	1 910,79	986,38	2 349,29	1 930,00
Parts CPR USA ESG O en EUR					
Actif net	715 373 652,90	685 554 724,01	896 389 359,53	767 619 658,14	463 533 485,82
Nombre de titres	27 000	27 000	30 300	28 600	19 550
Valeur liquidative unitaire	26 495,32	25 390,91	29 583,80	26 839,84	23 710,15
Distribution unitaire sur +/- values nettes	1 884,97	2 987,20	2 625,58	5 648,21	1 587,46
Distribution unitaire sur résultat	319,53	285,06	250,49	303,05	238,04
Crédit d'impôt unitaire	56,27	59,59	54,825	66,28	0,00 (*)
Parts CPR USA ESG P en EUR					
Actif net	129 454 705,89	99 865 221,22	96 165 825,73	87 636 787,75	488 315 835,64
Nombre de titres	5 212 272,634	3 899 779,422	2 858 302,059	2 642 826,385	13 407 593,453
Valeur liquidative unitaire	24,83	25,60	33,64	33,16	36,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,30	2,99	2,92	6,71	2,33
Capitalisation unitaire sur résultat	0,08	0,04	-0,03	0,03	-0,17
Parts CPR USA ESG PM en EUR					
Actif net	0,00	1 949,69	2 564,85	2 528,11	2 791,85
Nombre de titres	0,00	20,000	20,000	20,000	20,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	97,48	128,24	126,40	139,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	10,12	11,16	25,60	8,95
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,10	-0,04	0,12	0,06

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Parts CPR USA ESG R en EUR					
Actif net	7 447,26	5 051,56	6 660,35	788 517,21	945 071,41
Nombre de titres	57,960	37,960	37,960	4 540,948	4 911,707
Valeur liquidative unitaire	128,48	133,07	175,45	173,64	192,41
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,68	15,53	15,23	35,08	12,31
Capitalisation unitaire sur résultat	0,94	0,81	0,36	0,92	0,72

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BERMUDES				
INVESCO LTD	USD	230 050	3 154 971,43	0,26
TOTAL BERMUDES			3 154 971,43	0,26
ETATS-UNIS				
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	99 658	9 116 294,97	0,74
ACADEMY SPORTS & OUTDOORS IN	USD	9 348	417 360,06	0,03
ADOBE INC	USD	36 371	17 516 479,72	1,42
AIRBNB INC-CLASS A	USD	30 000	3 887 886,66	0,32
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	USD	3 088	826 577,76	0,07
AMAZON.COM INC	USD	226 020	27 137 343,47	2,20
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	85 587	12 060 188,46	0,98
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	19 873	6 188 175,34	0,50
AMERISOURCEBERGEN CORP	USD	142 855	24 282 988,76	1,97
AMGEN	USD	62 622	15 896 376,60	1,29
AMPHENOL CL.A	USD	306 240	24 293 834,81	1,97
ANALOG DEVICES INC	USD	28 094	4 646 024,52	0,37
APPLIED MATERIALS INC	USD	57 727	7 548 810,53	0,61
ARMOUR RESIDENTIAL REIT INC	USD	1 000 000	4 014 167,65	0,33
AT AND T INC	USD	281 527	3 993 894,25	0,32
AXCELIS TECHNOLOGIES INC	USD	25 546	3 934 144,32	0,32
BANK OF NEW YORK MELLON	USD	64 480	2 597 470,60	0,21
BOOKING HOLDINGS INC	USD	9 256	26 961 077,87	2,19
BOOT BARN HOLDINGS INC	USD	16 000	1 226 956,32	0,10
BREAD FINANCIAL HOLDINGS INC	USD	29 000	936 765,05	0,08
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	274 785	15 063 538,51	1,22
BROADCOM INC	USD	25 253	19 810 754,89	1,61
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	51 863	11 477 214,55	0,93
CENTENE CORP	USD	50 673	3 296 676,50	0,27
CERIDIAN HCM HOLDING INC	USD	10 487	672 059,46	0,06
CHARTER COMMUNICATIONS INC	USD	65	27 001,94	0,00
CHEVRONTXACO CORP	USD	86 983	13 853 198,07	1,12
CINEMARK HOLDINGS INC	USD	10	173,32	0,00
CISCO SYSTEMS	USD	259 571	13 180 200,20	1,07
CITIGROUP	USD	641 289	24 912 601,25	2,02
COLGATE PALMOLIVE	USD	365 215	24 529 339,93	1,99
COMCAST CORP CLASS A	USD	405 491	16 981 790,73	1,38
COPART	USD	319 562	13 005 833,84	1,06
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	9 043	4 825 438,75	0,39
DAVITA HEALTHCARE PARTNERS INC	USD	42 000	3 749 950,41	0,30
DEERE & CO	USD	36 625	13 054 585,60	1,06
DEXCOM	USD	27 489	2 422 407,27	0,20
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	86 661	17 457 433,84	1,41
EBAY INC	USD	10	416,43	0,00
EDISON INTL	USD	100 000	5 977 804,01	0,48
ELECTRONIC ARTS COM NPV	USD	138 039	15 697 658,18	1,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ELEVANCE HEALTH INC	USD	17 094	7 030 053,82	0,57
ELI LILLY & CO	USD	29 037	14 731 186,60	1,20
ENPHASE ENERGY	USD	10	1 134,83	0,00
EVERSOURCE EN	USD	100 000	5 492 325,86	0,45
EXXON MOBIL CORP	USD	186 514	20 713 403,66	1,68
FIRST HORIZON NATIONAL ROMPUS	USD	66 789	0,00	0,00
FORD MOTOR COMPANY	USD	332 405	3 899 381,44	0,32
FOX CORP - CLASS A - W/I	USD	90 606	2 670 042,22	0,22
FRONTDOOR INC RTS	USD	77 000	2 224 727,27	0,18
GENERAL MOTORS CO	USD	249 784	7 778 397,62	0,63
GILEAD SCIENCES INC	USD	172 510	12 210 530,72	0,99
GOOSEHEAD INSURANCE INC -A	USD	29 500	2 076 632,82	0,17
HERSHEY FOODS CORP	USD	61 856	11 689 396,44	0,94
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	66 483	18 973 792,94	1,54
HP ENTERPRISE	USD	696 658	11 429 468,20	0,92
ILLINOIS TOOL WORKS	USD	113 921	24 781 247,23	2,01
INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP	USD	16 334	1 697 347,51	0,13
IRON MOUNTAIN REIT	USD	48 870	2 744 105,31	0,23
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	USD	163 657	20 451 908,07	1,66
KIMBERLY-CLARK CP COM	USD	96 167	10 976 889,68	0,89
KLA TENCOR	USD	30 997	13 428 178,53	1,09
KONTOOR BRANDS INC - W/I	USD	65 863	2 731 564,89	0,22
KROGER	USD	96 190	4 065 645,81	0,33
LAMB WESTON HOLDINGS INC	USD	57 563	5 026 942,13	0,40
LIVENT CORP	USD	262 000	4 555 768,60	0,37
M/I HOMES INC	USD	62 000	4 921 350,65	0,40
MASTERCARD INC	USD	88 540	33 108 733,32	2,68
MERCK AND	USD	107 142	10 418 199,67	0,85
MICROSOFT CORP	USD	210 909	62 899 189,37	5,10
MODERNA INC	USD	16 448	1 604 641,25	0,13
MOODY'S CORP	USD	23 175	6 920 651,48	0,56
MOTOROLA SOL. WI	USD	13 713	3 526 070,48	0,28
NETFLIX INC	USD	25 000	8 916 174,73	0,72
NETWORK APPLIANCE INC	USD	146 766	10 518 634,31	0,86
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	150 000	8 116 646,99	0,66
NVIDIA CORP	USD	138 974	57 097 804,26	4,63
OMNICOM GROUP	USD	96 981	6 822 332,83	0,55
ONEOK	USD	74 093	4 438 931,75	0,36
ORACLE CORP COM	USD	94 858	9 489 831,74	0,77
PACCAR INC	USD	66 290	5 323 235,70	0,44
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	61 614	13 643 245,49	1,11
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	57 214	3 159 131,47	0,26
PEPSICO INC	USD	186 074	29 778 869,95	2,42
PROLOGIS	USD	83 512	8 850 891,64	0,71
QUALCOMM INC	USD	75 560	7 926 038,82	0,65
REGENERON PHARMA	USD	1 925	1 496 290,91	0,12
SALESFORCE INC	USD	82 032	15 711 403,98	1,28
SERVICENOW INC	USD	29 753	15 707 897,88	1,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SHERWIN-WILLIAMS CO	USD	22 098	5 323 348,19	0,43
SP GLOBAL	USD	13 839	4 776 301,29	0,39
SYNOPSYS INC	USD	31 176	13 514 851,21	1,09
THE CIGNA GROUP	USD	22 140	5 982 139,13	0,48
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	21 240	10 154 475,37	0,82
THE WALT DISNEY	USD	149 981	11 481 426,26	0,93
TJX COMPANIES INC	USD	103 311	8 672 757,19	0,70
UNION PACIFIC CORP	USD	7 123	1 369 970,71	0,11
UNITED CONTINENTAL HOLDINGS	USD	59 855	2 391 373,32	0,19
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	27 573	13 130 607,67	1,06
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	332 628	10 182 265,39	0,83
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	28 925	9 500 240,38	0,77
VICI PROPERTIES INC	USD	830 167	22 817 340,92	1,85
VISA INC CLASS A	USD	3 725	809 244,16	0,07
WASTE MANAGEMENT INC	USD	92 134	13 265 555,57	1,08
WW GRAINGER INC	USD	9 622	6 287 494,20	0,51
ZIMMER HOLDINGS INC	USD	94 150	9 979 233,06	0,81
TOTAL ETATS-UNIS			1 108 893 790,29	89,93
LUXEMBOURG				
AON PLC/IRELAND-A	USD	37 120	11 367 222,10	0,92
TOTAL LUXEMBOURG			11 367 222,10	0,92
ROYAUME-UNI				
LINDE PLC	EUR	64 948	22 998 086,80	1,86
TOTAL ROYAUME-UNI			22 998 086,80	1,86
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 146 414 070,62	92,97
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
MARRIOTT INTERNATIONAL CL.A ROMPUS	USD	11 022	0,00	0,00
TOTAL ETATS-UNIS			0,00	0,00
TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			0,00	0,00
TOTAL Actions et valeurs assimilées			1 146 414 070,62	92,97
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	EUR	14,784	1 509 382,03	0,13
TOTAL FRANCE			1 509 382,03	0,13
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 509 382,03	0,13
TOTAL Organismes de placement collectif			1 509 382,03	0,13
Titres reçus en garantie				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLIANZ SE-REG	EUR	30 843	6 961 265,10	0,56
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	14 000	1 159 480,00	0,10
COMMERZBANK AG	EUR	13 628	147 046,12	0,01
HUGO BOSS NOM.	EUR	20 000	1 198 400,00	0,10
ING GROEP NV	EUR	476 260	5 977 063,00	0,49

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	18 166	13 014 122,40	1,06
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	45 269	2 982 774,41	0,24
PUMA SE	EUR	13 413	788 684,40	0,06
REXEL	EUR	58 457	1 245 134,10	0,10
SOPRA STERIA	EUR	5 637	1 104 288,30	0,09
VERALLIA-WHEN ISSUED	EUR	27 000	1 006 560,00	0,08
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			35 584 817,83	2,89
TOTAL Titres reçus en garantie			35 584 817,83	2,88
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-35 584 817,83	-2,88
Créance représentative de titres prêtés				
ETATS-UNIS				
ACADEMY SPORTS & OUTDOORS IN	USD	45 400	2 026 973,32	0,16
CERIDIAN HCM HOLDING INC	USD	77 900	4 992 221,96	0,40
CHARTER COMMUNICATIONS INC	USD	10 867	4 514 308,33	0,37
CINEMARK HOLDINGS INC	USD	131 608	2 280 998,16	0,19
EBAY INC	USD	144 838	6 031 553,64	0,49
ENPHASE ENERGY	USD	13 918	1 579 454,74	0,13
FOX CORP - CLASS A - W/I	USD	24 063	709 105,64	0,06
GOOSEHEAD INSURANCE INC -A	USD	500	35 197,17	0,00
INSIGHT ENTREPRISES	USD	7 614	1 046 363,16	0,09
IRON MOUNTAIN REIT	USD	58 729	3 297 699,22	0,27
KONTOOR BRANDS INC - W/I	USD	9 137	378 942,78	0,02
LAMB WESTON HOLDINGS INC	USD	597	52 135,65	0,00
NETFLIX INC	USD	15 000	5 349 704,84	0,43
VISA INC CLASS A	USD	100 390	21 809 401,57	1,77
TOTAL ETATS-UNIS			54 104 060,18	4,38
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			54 104 060,18	4,38
Indemnités sur titres prêtés			22 932,71	0,01
Indemnités sur titres empruntés			5,22	0,00
Créances			250 904 545,08	20,34
Dettes			-275 141 286,91	-22,31
Comptes financiers			55 229 672,85	4,48
Actif net			1 233 043 381,78	100,00

Parts CPR USA ESG H-G EUR	EUR	61 968,159	167,78
Parts CPR USA ESG O	EUR	19 550	23 710,15
Parts CPR USA ESG H-P EUR	EUR	16 886,770	178,59
Parts CPR USA ESG H-PM EUR	EUR	374 464,351	121,63
Parts CPR USA ESG PM	EUR	20,000	139,59
Parts CPR USA ESG I	EUR	449,644	389 715,48
Parts CPR USA ESG H-I EUR	EUR	311,315	147 931,38
Parts CPR USA ESG P	EUR	13 407 593,453	36,42
Parts CPR USA ESG R	EUR	4 911,707	192,41

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part CPR USA ESG O

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	4 653 682,00	EUR	238,04	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	31 034 843,00	EUR	1 587,46	EUR
TOTAL	35 688 525,00	EUR	1 825,50	EUR

Annexe(s)

Produit**CPR USA ESG - P**

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010501858 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/06/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

A partir d'un univers de départ constitué de valeurs cotées américaines libellées en dollar, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Limitation de l'exposition des titres affichant les pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

Au minimum 90 % des valeurs en portefeuille ont une notation ESG.

La Société de gestion s'engage à faire en sorte que la notation ESG du fonds soit supérieure à la notation ESG de l'indice de référence après avoir exclu au moins 20 % des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.
La valeur liquidative du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR USA ESG.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€910	€830
	Rendement annuel moyen	-90,9%	-39,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 690	€11 270
	Rendement annuel moyen	-13,1%	2,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 670	€17 210
	Rendement annuel moyen	6,7%	11,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 120	€20 090
	Rendement annuel moyen	41,2%	15,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 07/05/2024
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/08/2014 et le 30/08/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€431	€1 499
Incidence des coûts annuels**	4,4%	2,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,67% avant déduction des coûts et de 11,47% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
	Coûts de sortie Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,17% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	113,49 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	16,90 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: S&P 500 converti en euros.. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	1,16 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 14:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR USA ESG pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR USA ESG - I

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010507913 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/06/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

A partir d'un univers de départ constitué de valeurs cotées américaines libellées en dollar, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Limitation de l'exposition des titres affichant les pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

Au minimum 90 % des valeurs en portefeuille ont une notation ESG.

La Société de gestion s'engage à faire en sorte que la notation ESG du fonds soit supérieure à la notation ESG de l'indice de référence après avoir exclu au moins 20 % des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.
La valeur liquidative du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR USA ESG.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€920	€840
	Rendement annuel moyen	-90,8%	-39,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 820	€11 600
	Rendement annuel moyen	-11,8%	3,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 870	€17 890
	Rendement annuel moyen	8,7%	12,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 330	€20 850
	Rendement annuel moyen	43,3%	15,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 07/05/2024
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/08/2014 et le 30/08/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€285	€993
Incidence des coûts annuels**	2,9%	1,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,77% avant déduction des coûts et de 12,34% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,65% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	63,70 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	17,07 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: S&P 500 converti en euros.. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	4,61 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 14:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR USA ESG pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit**CPR USA ESG - O**

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010593830 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/06/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

A partir d'un univers de départ constitué de valeurs cotées américaines libellées en dollar, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Limitation de l'exposition des titres affichant les pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

Au minimum 90 % des valeurs en portefeuille ont une notation ESG.

La Société de gestion s'engage à faire en sorte que la notation ESG du fonds soit supérieure à la notation ESG de l'indice de référence après avoir exclu au moins 20 % des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. La valeur liquidative du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR USA ESG.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€940	€860
	Rendement annuel moyen	-90,6%	-38,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 110	€12 010
	Rendement annuel moyen	-8,9%	3,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 180	€18 850
	Rendement annuel moyen	11,8%	13,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 780	€21 980
	Rendement annuel moyen	47,8%	17,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 07/05/2024
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/05/2014 et le 31/05/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€37	€355
Incidence des coûts annuels**	0,4%	0,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,94% avant déduction des coûts et de 13,52% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	20,00 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	17,42 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 14:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR USA ESG pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR USA ESG - H-P EUR

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013053790 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/06/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

A partir d'un univers de départ constitué de valeurs cotées américaines libellées en dollar, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Limitation de l'exposition des titres affichant les pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

Au minimum 90 % des valeurs en portefeuille ont une notation ESG.

La Société de gestion s'engage à faire en sorte que la notation ESG du fonds soit supérieure à la notation ESG de l'indice de référence après avoir exclu au moins 20 % des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.
La valeur liquidative du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR USA ESG.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€850	€910
	Rendement annuel moyen	-91,5%	-38,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 910	€10 170
	Rendement annuel moyen	-20,9%	0,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 560	€14 120
	Rendement annuel moyen	5,6%	7,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 770	€18 890
	Rendement annuel moyen	47,7%	13,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 07/05/2024
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2018 et le 30/11/2023
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€430	€1 279
Incidence des coûts annuels**	4,4%	2,1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,25% avant déduction des coûts et de 7,14% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,17% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	113,49 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	16,90 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: S&P 500 couvert en euros (DNR).. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,58 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 14:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR USA ESG pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR USA ESG - H-I EUR

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013053808 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/06/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

A partir d'un univers de départ constitué de valeurs cotées américaines libellées en dollar, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Limitation de l'exposition des titres affichant les pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

Au minimum 90 % des valeurs en portefeuille ont une notation ESG.

La Société de gestion s'engage à faire en sorte que la notation ESG du fonds soit supérieure à la notation ESG de l'indice de référence après avoir exclu au moins 20 % des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.
La valeur liquidative du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR USA ESG.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€860	€920
	Rendement annuel moyen	-91,4%	-37,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 040	€10 400
	Rendement annuel moyen	-19,6%	0,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 740	€14 640
	Rendement annuel moyen	7,4%	7,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 000	€19 640
	Rendement annuel moyen	50,0%	14,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 07/05/2024
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2018 et le 30/11/2023
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€284	€840
Incidence des coûts annuels**	2,9%	1,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,29% avant déduction des coûts et de 7,92% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
	Coûts de sortie Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,65% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	63,70 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	17,07 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: S&P 500 couvert en euros (DNR).. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	3,53 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 14:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR USA ESG pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR USA ESG - H-G EUR

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013053816 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/06/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

A partir d'un univers de départ constitué de valeurs cotées américaines libellées en dollar, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Limitation de l'exposition des titres affichant les pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

Au minimum 90 % des valeurs en portefeuille ont une notation ESG.

La Société de gestion s'engage à faire en sorte que la notation ESG du fonds soit supérieure à la notation ESG de l'indice de référence après avoir exclu au moins 20 % des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus nets et plus-values de cessions pourront être capitalisées ou distribuées à la discrétion de la Société de Gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.
La valeur liquidative du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR USA ESG.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€850	€900
	Rendement annuel moyen	-91,5%	-38,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 800	€9 910
	Rendement annuel moyen	-22,0%	-0,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 420	€13 440
	Rendement annuel moyen	4,2%	6,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 620	€18 020
	Rendement annuel moyen	46,2%	12,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 07/05/2024
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2018 et le 30/11/2023
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€566	€1 927
Incidence des coûts annuels**	5,7%	3,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,25% avant déduction des coûts et de 6,09% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,50% du montant investi / 350 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 350 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	2,07% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	199,76 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	16,81 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 14:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR USA ESG pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR USA ESG - R

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013294733 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/06/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

A partir d'un univers de départ constitué de valeurs cotées américaines libellées en dollar, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Limitation de l'exposition des titres affichant les pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

Au minimum 90 % des valeurs en portefeuille ont une notation ESG.

La Société de gestion s'engage à faire en sorte que la notation ESG du fonds soit supérieure à la notation ESG de l'indice de référence après avoir exclu au moins 20 % des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.
La valeur liquidative du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans.

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR USA ESG.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€910	€830
	Rendement annuel moyen	-90,9%	-39,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 720	€11 450
	Rendement annuel moyen	-12,8%	2,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 750	€17 710
	Rendement annuel moyen	7,5%	12,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 170	€20 580
	Rendement annuel moyen	41,7%	15,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 07/05/2024
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/08/2014 et le 30/08/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€395	€1 190
Incidence des coûts annuels**	4,0%	1,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,91% avant déduction des coûts et de 12,11% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
	Coûts de sortie Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,77% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	74,69 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	16,90 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: S&P 500 converti en euros.. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	4,07 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 14:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR USA ESG pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR USA ESG - PM

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013462595 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/06/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

A partir d'un univers de départ constitué de valeurs cotées américaines libellées en dollar, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Limitation de l'exposition des titres affichant les pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

Au minimum 90 % des valeurs en portefeuille ont une notation ESG.

La Société de gestion s'engage à faire en sorte que la notation ESG du fonds soit supérieure à la notation ESG de l'indice de référence après avoir exclu au moins 20 % des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.
La valeur liquidative du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR USA ESG.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€840	€770
	Rendement annuel moyen	-91,6%	-40,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 070	€10 530
	Rendement annuel moyen	-19,3%	1,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 940	€16 050
	Rendement annuel moyen	-0,6%	9,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 140	€18 690
	Rendement annuel moyen	31,4%	13,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 07/05/2024
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/05/2014 et le 31/05/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€1 120	€2 108
Incidence des coûts annuels**	11,3%	3,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,77% avant déduction des coûts et de 9,92% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
	Coûts de sortie Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,17% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	105,30 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	15,68 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: S&P 500 converti en euros.. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 14:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR USA ESG pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR USA ESG - H-PM EUR

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013462603 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/06/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR USA ESG, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR USA ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions américaines et titres assimilés, libellé en euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher une performance supérieure à celle de l'indice S&P 500 converti en euro (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. La stratégie d'investissement durable du fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une intensité carbone plus faible que celle de son indice de référence ou de son univers d'investissement.

A partir d'un univers de départ constitué de valeurs cotées américaines libellées en dollar, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille. Le portefeuille final, qui comprend environ 200 valeurs, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux.

La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Limitation de l'exposition des titres affichant les pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

Au minimum 90 % des valeurs en portefeuille ont une notation ESG.

La Société de gestion s'engage à faire en sorte que la notation ESG du fonds soit supérieure à la notation ESG de l'indice de référence après avoir exclu au moins 20 % des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

Votre FCP a vocation à être pleinement investi en titres des Etats-Unis d'Amérique.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement. La construction du portefeuille est réalisée selon une approche systématique. L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. L'OPC est construit sous contrainte de déviations géographiques et sectorielles limitées et d'une Tracking error ex ante (risque d'écart de performance entre le portefeuille et l'indice de référence, estimé par un modèle de risque) modérée, pouvant aller jusqu'à 4% en conditions normales de marché.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.spdji.com

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR USA ESG.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.
La valeur liquidative du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant Supérieure à 5 ans. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR USA ESG.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	Supérieure à 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€790	€840
	Rendement annuel moyen	-92,1%	-39,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 340	€9 420
	Rendement annuel moyen	-26,6%	-1,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 810	€13 140
	Rendement annuel moyen	-1,9%	5,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 760	€17 640
	Rendement annuel moyen	37,6%	12,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 07/05/2024
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2018 et le 30/11/2023
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	Supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€1 123	€1 929
Incidence des coûts annuels**	11,4%	3,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,35% avant déduction des coûts et de 5,61% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
	Coûts de sortie Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,17% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	105,30 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	15,68 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence indice de référence: S&P 500 couvert en euros (DNR).. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	2,88 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : Supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 14:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR USA ESG pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif

environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
CPR USA ESG

Identifiant d'entité juridique :
969500MUKJ37DAFWPX12

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ ☐ Oui ☒ ☐ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 47,56 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____	☐ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **S&P 500**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales

et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit est labellisé ISR (Investissement socialement responsable). Il a cherché tout au long de l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte de la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse évalue ainsi leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en termes de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivante :

- les exclusions légales sur l'armement controversé ;
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

2. Aucun investissement n'a été réalisé dans des émetteurs notés F ou G. Pour tout émetteur dont la note a été dégradée en F ou G, les titres déjà présents dans le portefeuille sont vendus dans un délai conforme aux engagements pris dans le prospectus du produit.

3. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du produit après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs.

4. Le produit a favorisé les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion (approche " best in class "). A l'exception des exclusions ci-dessus, tous les secteurs économiques sont représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?*

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,045 (D)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **-0,457 (D)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0.047 (D) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de -0.421(D).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- **Exclusion** : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- **Intégration de facteurs ESG** : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- **Engagement** : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé

en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.

- **Vote** : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- **Suivi des controverses** : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/10/2023 au 30/09/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
MICROSOFT CORP	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	États-Unis	7,44 %
NVIDIA CORP	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	6,45 %
APPLE INC	Technologies de l'info.	Technologie, Matériel et équipement	États-Unis	3,37 %
HOME DEPOT INC	Conso Cyclique	Consumer Discretionary Distribution & Retail	États-Unis	2,12 %
PEPSICO INC	Conso non Cyclique	Alimentation, Boisson & Tabac	États-Unis	1,78 %
LINDE PLC	Matériaux	Chimie	Irlande	1,71 %
TJX COMPANIES INC	Conso Cyclique	Consumer Discretionary Distribution & Retail	États-Unis	1,67 %
MARSH & MCLENNAN COS	Finance	Assurance	États-Unis	1,57 %
ELI LILLY & CO	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	États-Unis	1,53 %
TE CONNECTIVITY PLC	Technologies de l'info.	Technologie, Matériel et équipement	Irlande	1,52 %
BROADCOM INC	Technologies de	Semi-	États-Unis	1,48 %

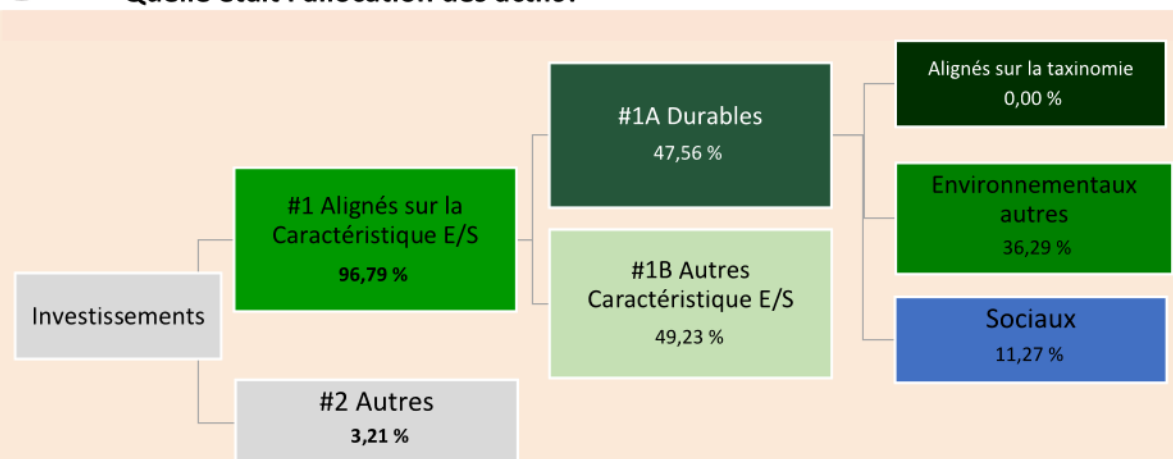
	l'info.	conducteurs & Equipement de fabrication		
TARGA RESOURCES CORP	Énergie	Pétrole et Gaz	États-Unis	1,45 %
ILLINOIS TOOL WORK	Industrie	Biens d'équipement	États-Unis	1,32 %
ELECTRONIC ARTS INC	Services de communication	Médias et Divertissement	États-Unis	1,22 %
AMERIPRISE FINANCIAL	Finance	Services financiers	États-Unis	1,17 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Logiciels & Services Informatiques</i>	14,45 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Semi-conducteurs & Equipement de fabrication</i>	11,64 %
<i>Santé</i>	<i>Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie</i>	8,87 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Technologie, Matériel et équipement</i>	7,56 %
<i>Finance</i>	<i>Services financiers</i>	7,06 %
<i>Services de communication</i>	<i>Médias et Divertissement</i>	6,65 %
<i>Industrie</i>	<i>Biens d'équipement</i>	5,38 %
<i>Santé</i>	<i>Services & Equipements de Santé</i>	4,99 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Consumer Discretionary Distribution & Retail</i>	3,79 %
<i>Matériaux</i>	<i>Chimie</i>	3,15 %
<i>Énergie</i>	<i>Pétrole et Gaz</i>	3,00 %
<i>Immobilier</i>	<i>REITs</i>	2,77 %
<i>Finance</i>	<i>Assurance</i>	2,44 %
<i>Industrie</i>	<i>Services commerciaux & professionnels</i>	2,38 %

<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Alimentation, Boisson & Tabac</i>	<i>2,06 %</i>
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Produits ménagers, hygiène et beauté</i>	<i>1,67 %</i>
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Consumer Staples Distribution & Retail</i>	<i>1,65 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Services à la consommation</i>	<i>1,49 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Transports</i>	<i>1,42 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Automobiles & Composants</i>	<i>1,18 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Biens de conso. durables & vêtement</i>	<i>1,06 %</i>
<i>Services de communication</i>	<i>Services télécom</i>	<i>0,82 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Banques</i>	<i>0,81 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Contenants et emballages</i>	<i>0,61 %</i>
<i>Énergie</i>	<i>Équipement et Services pour Énergie</i>	<i>0,52 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Services publics d'électricité</i>	<i>0,46 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Métaux et mines.</i>	<i>0,29 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	<i>0,27 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Multi-Utilitaires</i>	<i>0,20 %</i>
<i>Forex</i>	<i>Forex</i>	<i>0,08 %</i>

Liquidités	Liquidités	1,31 %
------------	------------	--------



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 0,00 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

☐ Oui:



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire

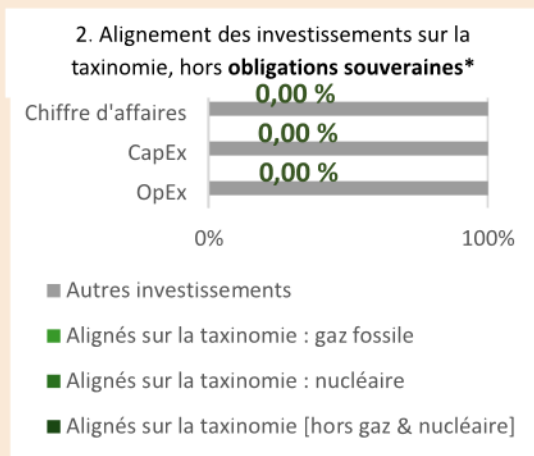
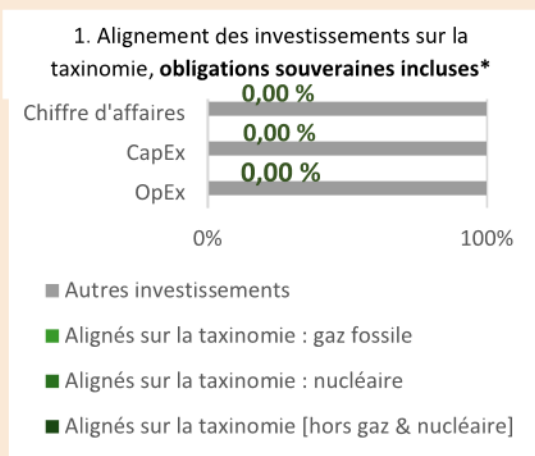


Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 30/09/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,00 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie était de 0.00%.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **36,29 %** à la fin de la période. Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **11,27 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres» , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Loi Energie Climat (LEC)

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

@@@LEC_FR